



CHENIER

# L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1937

EXISTANT DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS

1897-1937

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Que.  
Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire  
Honorables JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par  
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée  
Saint-Jérôme



LABELLE

QUARANTE-ET-UNIEME ANNEE, NUMERO 21

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI 21 MAI 1937

## Le feu de la Rivière-du-Chêne (1)

Sous ce titre, M. l'abbé Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, publie, cette semaine, une étude historique du mouvement insurrectionnel de 1837 au nord de Montréal.

L'auteur m'a fait l'honneur de me demander une préface pour son livre. Quoiqu'elle soit bien imparfaite, puisque je n'analyse pas dans son ampleur et tous ses détails le sujet tel que traité par M. l'abbé Dubois, je mets cette préface sous les yeux de nos lecteurs afin de leur donner au moins un aperçu du substantiel ouvrage de M. l'abbé Dubois.

J.-E. P.  
\* \* \*  
PREFACE

"Respect à nos grands morts, nous n'en avons pas trop." Ce mot si juste d'Hector Fabre, je voudrais le placer en manière d'épigraphie en tête de l'ouvrage que M. l'abbé Emile Dubois vient de consacrer aux Patriotes de 1837.

Un tel livre paraît bien à-propos puisque l'année 1937 marque le centenaire du soulèvement du Bas et du Haut-Canada, sous la direction de Louis-Joseph Papineau et de William Lyon Mackenzie, soulèvement qui a déterminé l'établissement du gouvernement responsable au Canada.

Avec le recul des années, il est possible de rappeler ces événements sans provoquer de rancœurs: les passions, les discussions amères, les animosités acerbes de cette époque, les restrictions sévères se sont apaisées et même évanouies. A un siècle de distance, on juge les hommes et les faits avec une sérénité qui dissipe bien des ombres. C'est dans le calme et avec sang-froid que l'on scrute, maintenant, les annales du peuple canadien et de la race canadienne-française; l'historien consciencieux raconte librement les exploits dits à la valeur des aïeux et aussi les erreurs commises par suite d'un élan de patriotisme louable en soi, pour enseigner à la jeunesse de nos jours à imiter les premiers et à se garder des seconds.

Il me paraît que c'est ainsi et dans cet esprit que monsieur l'abbé Emile Dubois a écrit ce livre.

Ce n'est pas à moi qu'il appartient de louer l'oeuvre historique de monsieur l'abbé Emile Dubois qui a déjà écrit plusieurs volumes dont il est superflu de mettre en lumière la valeur.

Après plusieurs années d'étude à Rome et à Paris, monsieur l'abbé Emile Dubois enseigna longtemps l'histoire au collège de Sainte-Thérèse, puis, il fit du ministère pastoral comme curé à Saint-Jamais d'abord et à Saint-Jérôme ensuite, depuis 1934. Malgré ces multiples et importantes occupations, monsieur l'abbé Emile Dubois a publié, en 1920: "Chez nos frères les Acadiens", récit vivant de ce qu'il a vu et entendu au cours d'un pèlerinage au pays d'Évangéline; en 1922, il écrivit: "Autour du métier" où il parle de nos vieux airs canadiens, critique quelques-uns de nos meilleurs auteurs et conte des bribes d'histoire qui lui permettent de se faire professeur d'énergie et de fierté nationale. A l'occasion du centenaire de la fondation du petit séminaire de Sainte-Thérèse, en 1925, monsieur l'abbé Dubois écrivit et publia l'histoire de cette institution; en 1927, il a fait paraître "Souvenirs témoins" où il sait donner une image durable, malgré leur côté fugitif, aux événements et incidents qu'il remémore.

Aujourd'hui, monsieur l'abbé Emile Dubois nous donne "LE FEU DE LA RIVIERE-DU-CHENE", ouvrage historique d'envergure qui a dû lui coûter d'abondantes et longues recherches.

L'occasion est bonne de louer le labeur magnifique de ceux qui attirent l'attention d'un public forcément oublieux sur les faits et les hauts faits de notre histoire.

Nous ne saurions trop souvent redire que nous devons vouer une profonde reconnaissance à ceux qui se livrent aux études historiques et qui, au milieu des agitations qui nous entourent, malgré mille et une occupations qui s'imposent, cherchent la vérité, consacrent leurs loisirs et appliquent leur talent à l'écrire.

Nous comprenons qu'un écrivain aussi attaché à l'histoire et surtout à l'histoire de notre pays que l'est monsieur l'abbé Dubois, ait été tout particulièrement attiré par l'étude du mouvement insurrectionnel de 1837.

L'époque qu'il fait revivre est l'une des plus importantes et des plus éloquentes non seulement de la vie des Canadiens-français, mais de l'histoire du Canada tout entier.

Ce mouvement de protestation du peuple, longtemps pacifique, puis plus ferme et vigoureux jusqu'à la rébellion contre les injustices et les abus du FAMILY COMPACT, s'est produit dans l'alliance des Anglais et des Français unis par un même amour de leurs droits, de la justice et de l'équité.

Les troubles de 1837 furent une rébellion et non une révolution. Les rebelles furent des PATRIOTES et non des révolutionnaires. Les chefs des patriotes, Papineau et Mackenzie, ainsi que leurs principaux partisans, n'étaient pas des guerriers, mais des hommes d'Etat pacifiques et loyaux. Ils auraient voulu faire triompher la cause des droits du peuple sans bataille. Cette bataille ne fut qu'un moyen — le plus regrettable — pour les patriotes de conquérir et d'établir chez nous le gouvernement responsable. Quoi qu'on en ait écrit et dit depuis un siècle, les Patriotes de 1837 n'ont pas eu une autre pensée. Ils se soulevèrent contre le despotisme des autorités locales et le mauvais vouloir du gouvernement de Londres, mais ne voulaient pas répudier leur allégeance à la couronne britannique. Quelques écarts de langage de certains exaltés de l'époque ne prouvent rien à l'encontre de cette vérité démontrée par

(Suite à la 2e page)

## MELI-MELO

OTTAWA VERIFIERA DANS CHAQUE PROVINCE LES DEPENSES DE SECOURS

M. Watson Sellar, contrôleur fédéral des finances, agissant sur les instructions du gouvernement, ouvrira un bureau dans chacune des provinces du Canada pour faciliter l'examen des dépenses de secours directs. Cette méthode est celle que le gouvernement a mise en pratique dans l'Ouest, pour les dépenses se rapportant à la réhabilitation agricole des zones affectées par la sécheresse.

Il ne s'agit pas d'intervenir dans l'administration provinciale, mais l'établissement de ces bureaux qui seront des succursales du département de M. Sellar rendra plus facile la vérification rapide des comptes présentés pour la part fédérale des secours directs, et en ce faisant, la vérification pourra se faire sans retard, sans avoir à être envoyée à Ottawa.

LA REORGANISATION DE RADIO-CANADA

Les gouverneurs de la société Radio-Canada sont en conférence à Regina. On croit que des décisions importantes seront prises concernant les programmes et la réorganisation de la radio nationale. On établirait des postes plus puissants de manière à faire cesser l'interférence dont se plaignent, les radiophiles. A Montréal il y aurait deux postes de Radio-Canada, l'un pour l'émission française et l'autre pour l'émission anglaise.

On parle aussi de l'établissement à Montréal d'un bureau général de renseignements et de statistiques se rapportant à la radio. Comme M. A. Frigon, gérant général adjoint de radio-Canada, est chargé particulièrement de la partie technique de la radio, la division des ingénieurs de Radio-Canada sera transférée d'Ottawa à Montréal. On s'attend à ce sujet à d'importantes déclarations d'ici à quelques jours.

LES NOUVELLES PIECES DE MONNAIE EN CIRCULATION

Quatre des six pièces de monnaie composant la série monétaire portant l'effigie de Sa Majesté George VI, en circulation sont déjà en grande demande. Ce sont les pièces de 1, 5, 10 et 25 cents. Les moulures pour les pièces de 50 cents et un dollar n'ont pas encore été reçus à l'Hotel de la Monnaie, mais le seront sous peu.

M. DUPLESSIS ENCAISSE UN NOUVEAU DEMENTI

Me Charles Laurendeau, de Montréal, vient d'adresser au chef de l'opposition, la lettre suivante: Montréal, 15 mai 1937.

Cher M. Bouchard, "Je vois par le compte rendu d'un journal du matin, sur le débat relatif au bill des Sulpiciens, que le premier ministre a déclaré que si les Sulpiciens sont ruinés c'est qu'ils ont été mal avisés par moi. Or, je ne suis pas et n'ai jamais été l'avocat des Sulpiciens. Je n'ai jamais été consulté par eux, pas même sur des questions d'affaires."

(signé) Charles Laurendeau.

"L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE"

Nous regrettons la disparition de L'Enseignement Primaire, de Québec, revue pédagogique qui existait depuis 58 ans.

Dirigée avec talent par M. C.-J. Magnan, cette revue s'est toujours occupée et préoccupée d'éducation et d'instruction. Elle a rendu de précieux services au personnel enseignant, elle était lue avec intérêt et profit par tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'instruction.

L'oeuvre considérable accomplie par L'Enseignement Primaire est tout à l'honneur de son directeur M. C.-J. Magnan.

On dit que le gouvernement provincial a l'intention de remplacer cette revue mensuelle par un bulletin trimestriel qui serait la publication officielle du département de l'instruction publique.

Il nous reste à souhaiter que ce bulletin soit rédigé avec autant de soin et d'autorité que L'Enseignement Primaire.

"LE SALON DE LA RACE"

La presse digne continue de protester contre le ton grossier que l'Union Nationale (?) a adopté à l'Assemblée législative.

La Province dit: "Le grand responsable, c'est le premier ministre. C'est lui qui défie l'adversaire de proférer en Chambre des accusations dites au dehors et qui, à coups d'interruptions, d'appels aux règlements — nos esprits français appellent en des points d'ordre — et de défis abra-cadabra-brants, empêche l'adversaire de parler en Chambre. C'est lui qui pénètre dans la vie privée pour y tisser des romans que sa conscience doit réprouver. C'est lui qui donne le signal et c'est lui qui laisse faire. La Chambre retrouve toute sa dignité, pendant son absence. Des journaux indépendants n'ont-ils pas souligné le fait que depuis que M. Duplessis n'assiste plus aux séances du Comité des bills privés, les députés s'y conduisent en gentilshommes?"

LE CANADA A REPRIS SON RAN; DANS LE COMMERCE UNIVERSEL

Le Canada en 1936 a repris sa place comme cinquième pays du monde, dans le commerce univer-

## A L'ETRANGER

Par Jean-Marie Nadeau

L'ACCORD FRANCO-RUSSE

Cet accord vient de prendre une nouvelle tournure. Maxim Litvinoff, commissaire des Affaires étrangères, a conféré, récemment, avec le Quai d'Orsay au sujet du maintien du pacte d'assistance mutuelle qui lie la Russie et la France. La course aux armements, qui passe sur l'Europe, cette Europe tragique selon l'expression de Gonzalve de Reynold, n'a pas été étrangère aux délibérations des représentants de la France et de la Russie. C'est sans doute pour répliquer à cette collaboration franco-soviétique que l'Allemagne de Hitler se tourne de plus en plus du côté de la Grande-Bretagne. L'Allemagne s'est toujours craintement tenue à l'écart du pacte franco-russe. Cette crainte, déguisée, peut-être, n'a pas empêché le Reich d'entretenir les premiers gestes d'une entente avec la Russie et l'Allemagne. Depuis que le camarade Staline a virtuellement abandonné l'idéologie marxiste, les bolchévistes et les nazistes ne sont peut-être pas très loin de s'entendre. Rien ne nous dit que les communistes russes ne recommenceraient pas leur politique de paix séparée à l'occasion d'un conflit franco-allemand. La France et les autres pays qui misent sur la carte russe feraient mieux de se méfier.

L'AUTARCHIE ECONOMIQUE

Parmi tous les systèmes économiques qui ont eu le plus de vogue au cours de la période de l'après-guerre, celui qu'on appelle l'autarchie économique vient sûrement au premier rang. Quel est le pays qui, à l'heure actuelle, n'aspire pas à se passer des importations en provenance de l'étranger? Chaque pays veut être indépendant, sans dépendre des autres. Dans un grand discours, prononcé récemment devant le Conseil des corporations, Mussolini a réaffirmé, une fois de plus, la nécessité de cette doctrine de nationalisme économique intégral. C'est surtout en vue d'une guerre toujours possible que le Duce désire que l'Italie devienne de

moins en moins un pays importateur. Le Royaume devra, à l'aide de ses propres ressources et celles de son Empire, subvenir à ses besoins de matières premières pour ce qui, de fait, en particulier, à ses approvisionnements de charbon, d'acier, de fer et de denrées. La conquête de l'Ethiopie n'a sûrement pas été étrangère à cette préoccupation de Mussolini de faire de son pays une région économique fermée.

Cette vogue des économies fermées n'augure rien de bon. Chaque pays convoite nécessairement chez les autres ce qu'il n'a pas chez lui. C'est ainsi que l'Italie, à l'heure actuelle, possède le contrôle complet des richesses pétrolières de l'Arabie. L'Allemagne n'a-t-elle pas les yeux tournés du côté de ses frontières de l'Est et de l'Ouest parce qu'elle trouve là ce que son sol ne lui marchandait qu'avec parcimonie? Le nationalisme économique conduit infailliblement à la guerre tôt ou tard et rien ne le démontre mieux, dans le passé, que l'histoire agitée des doctrines du mercantilisme économique.

LA CONFERENCE IMPERIALE

Comme il est naturel, le premier geste des congressistes fut d'adresser un message de loyauté au nouveau roi. Quelques délégués exprimèrent, en outre, leurs craintes motivées par l'instabilité des relations internationales.

Figurent à l'ordre du jour des questions telles que les problèmes extérieurs et la défense de l'Empire. C'est à cette occasion surtout que les délégués canadiens devront veiller au grain. La participation du Canada aux guerres de l'Empire a toujours fait l'objet de débats passionnés et ce problème ne fut peut-être jamais plus actuel que maintenant. M. Baldwin rappelle fort à-propos l'évolution profonde des constitutions des pays de l'Empire consacrée dans les textes du statut de Westminster et de l'India Act. L'homme d'Etat anglais insista sur la collaboration nécessaire par tous les pays de l'Empire en vue de défendre leur idéal commun. Le plus difficile évidemment consiste à définir cet idéal. Consiste-t-il, par exemple, dans l'unité d'action en cas de guerre? C'est ce que les délibérations futures nous apprendront et c'est d'ailleurs ce que tous les intéressés attendent, à commencer par le Canada et les Canadiens.

## Le festival de musique de Saint-Laurent

Parmi les grands festivals européens, celui de Salzbourg mérite une mention particulière pour le tour de très beaux concerts. Les plus grands chefs d'orchestre allemands sont invités à diriger non seulement les symphonies et opéras de l'illustre Mozart, mais aussi des oeuvres choisies parmi les meilleurs de toutes les écoles.

Le programme des fêtes comporte en outre, des mystères renouvelés du Moyen-Age, ou écrits à l'instar par Hugo von Hoffmannstall, joués sur le parvis de la Cathédrale par des paysans sous la direction de Max Reinhardt.

S'inspirant de ce magnifique exemple et encouragés par l'accueil enthousiaste de l'an dernier, les Concerts Symphoniques de Montréal présenteront à Saint-Laurent en juin prochain, un second festival de musique dont la tenue mérite l'appui de tous les Canadiens.

N. B. Pour plus amples informations s'adresser au sénateur Jules-Edouard Prevost, Saint-Jérôme.

"Les consommateurs d'électricité peuvent faire leur deuil de la municipalisation," selon l'Action catholique — "Jamais M. Taschereau n'aurait permis au trust de l'électricité de s'armer aussi puissamment."

M. Eugène L'Heureux, de l'Action catholique, commentant dans un premier-Québec en date du 23 avril dernier la loi Duplessis relative à la municipalisation de l'électricité dont on venait de publier le texte, en avait conclu qu'elle n'était, "ni pire ni meilleure que l'ancienne," et il avait parlé, par la même occasion, de "bonnet blanc et de blanc bonnet." (Voir dans l'Avenir du Nord de vendredi dernier: "Du capitalisme tout pur.")

Le rédacteur québécois, qui a suivi le débat qu'a soulevé ladite loi Duplessis, s'est ravivé et il a tenu, lundi dernier, à modifier son jugement à ce sujet. Volonté exactement en quels termes (les mots soulignés sont de nous, à titre de commentaires):

Au cours de la discussion qui a précédé, mercredi, le vote de la loi relative à la municipalisation de l'électricité, un ministre a dit qu'il faut être de mauvaise foi pour prétendre que la loi ancienne et la loi nouvelle sont blanc bonnet et bonnet blanc. "Ayant nous-mêmes employé cette expression pour dire que la nouvelle loi ne vaut pas mieux que l'ancienne, nous nous croyons visés." "Il est possible qu'une autre expression eût été plus heureuse. "Nous aurions peut-être dû parler plutôt de bonnet noir et de noir bonnet. Sous de telles lois, il paraît bien en effet que les consommateurs d'électricité peuvent faire leur deuil de la municipalisation. "Et la discussion de cette loi nous apprend que nous avons été trop généreux dans notre article du 23 avril. La dernière loi est moins généreuse pour les consommateurs et plus favorable aux compagnies que l'ancienne. "On a enlevé aux compagnies d'électricité le droit de voter au referendum, ce qui ne paraît pas mal; mais on a multiplié par cinq l'influence de toutes les compagnies formant l'orchestre de la dictature économique. Le Trust voit maintenant sa victoire assurée. Jamais M. Taschereau ne lui avait permis de s'armer aussi puissamment."

## Notre problème national

Par AJAX (1)

XXIII

### Le Nationalisme devant la pensée chrétienne

I — LE ROLE DU CANADA DANS L'ORDRE INTERNATIONAL

Une fois posé le principe d'une participation obligatoire et nécessaire de toutes les nations, et de la nôtre en particulier, à l'élaboration de l'ordre international, une deuxième conclusion s'impose, qui vise le mode se'on lequel doit s'exercer cette collaboration. Et derechef il faudra garder ici le même double point de vue: collaboration commune à toutes les nations, et modalité particulière qu'elle doit prendre, pour chaque pays, étant donnée sa position historique et géographique propre.

L'échec de la Société actuelle des Nations de Genève relève des causes suivantes, que nous avons déjà examinées: insuffisance de l'autorité de l'organisme actuel, méconnaissance d'abord par les grandes nations constituantes de la première heure et ignorée de la Russie et de l'Allemagne qui en avaient été exclues, puis faufouée par le Japon, l'Allemagne et l'Italie, dès que ces pays trouvèrent les dictées de Genève contraires à leurs intérêts nationaux ou impériaux; absence de tout tribunal d'une efficacité suffisamment expéditive pour prévoir et conjurer les conflits; enfin tendance inévitable, de par la philosophie politique qui inspire actuellement tous les chefs politiques des grandes nations, à régler tous les conflits qui engagent la paix internationale par voie de compromis, sans arbitre supérieur, issu seulement d'une entente contractuelle entre les nations dont les impérialismes entrent en rivalité, et cela en fonction des intérêts matériels momentanés de chaque pays et souvent contre les engagements antérieurs pris par ce même pays.

Notre deuxième conclusion est donc que le Canada doit, dans sa politique internationale, travailler à établir et ensuite à appuyer l'organisation d'un système politique à base organique, c'est-à-dire à l'établissement d'une Société Internationale qui aura un pouvoir de décréter le droit et ensuite de le faire respecter par toutes les nations, et plus particulièrement par les grandes nations. C'est donc dire qu'à notre humble avis, nous devons favoriser les alliances avec les petites nations, celles que soient d'ailleurs les prétentions de nos nationalistes les plus féroces, — nous demeurerons pour quelques décades encore au rang des petites nations, au moins du point de vue puissance politique internationale, en tant que la politique diffère de l'économique, ou déjà nous jouons un rôle de premier plan, à cause de nos richesses naturelles et manufacturières.

Il est incontestable que cette alliance des petites nations à Genève, a déjà quelque valeur; et il est à prévoir que cette entente entre les nations de second plan jouera dans l'avenir un rôle plus considérable que dans le passé. Dès aujourd'hui, il suffit d'observer le soulèvement de grandes puissances européennes à se ménager les sympathies de la Belgique, des nations balkaniques, et des autres pour étayer leurs prétentions politiques impérialistes, aux dépens de la paix du monde.

Evidemment dans l'élaboration de ce plan, nous ne sommes pas seuls. Notre pays aura à compter avec les intérêts et les conceptions de la politique internationale des pays avec lesquels il voudra faire cause commune. Et c'est dire qu'il lui faudra

connaître ces intérêts et ces conceptions, si il veut réussir. Mais déjà ne sera-ce pas là un progrès dans l'envergure que prendra notre politique internationale?

Par contre, il faudra tenir compte, pour l'avenir encore, de notre statut de membre de l'empire britannique. Il est évident que tant que le Canada sera membre de cet empire, sa liberté d'action sera paralysée, au moins partiellement, dans le domaine de la politique internationale. Est-ce un bien ou un mal? Nos nationalistes prendront pour la négative et invoqueront précisément cette solidarité avec l'empire britannique qui nous empêche de faire triompher immédiatement l'idéal chrétien d'une société des nations, comme argument pour revendiquer notre pleine autonomie politique.

Nous croyons au contraire qu'en voulant aller trop vite et faire trop bien, nous ferions simplement fausse route.

Notre solidarité avec Londres et l'empire anglais n'ont été un obstacle à l'accomplissement de notre mission internationale, nous paraît plutôt les favoriser, à deux conditions cependant: d'abord que nos hommes d'états canadiens, — et en particulier canadien-français, — développent les connaissances politiques qu'ils possèdent déjà dans l'ordre international, puis les études de philosophie, de philosophie philosophique, spiritualiste, et non pas seulement sous l'angle matérialiste de l'économie politique libérale ou socialiste; et ensuite qu'ils aient le tact et la fermeté nécessaires pour faire comprendre cette politique à nos concitoyens canadiens non français et catholiques, puis aux politiciens de Londres et de l'empire, qui jusqu'ici n'ont vu dans nos problèmes internationaux que les exigences de l'empire et de son prestige.

Il nous semble donc que ce serait la condition d'un succès beaucoup plus définitif, que notre pays commence par une propagande au sein de l'empire britannique à orienter vers une politique internationale où les intérêts nationaux seraient subordonnés aux exigences du bien commun de l'humanité. De l'Angleterre, cette propagande pourrait ensuite déferler sur les autres nations, avec des chances de succès décuplées.

Et ceci pose une autre conjecture. Quoi que l'on dise, il reste que, dans le récent conflit italo-éthiopien, c'est l'empire britannique qui posa le problème du point de vue droit. Que Londres ait ainsi agi sous la pression de ses intérêts immédiats ou éloignés, il reste que Mussolini violait le droit de l'Ethiopie à son autonomie ou au libre choix de son allégeance politique, foulait aux pieds le droit le plus élémentaire de toute nation, au point de vue international.

Dégageons ce principe de toutes les circonstances et de tous les motifs intéressés qui le délimitent, l'attitude de l'Angleterre et de la France, et il restera que la conquête de l'Ethiopie, quels qu'en aient été les précédents, au cours des siècles, revenait à une violation du droit naturel le plus élémentaire, tout aussi bien que de traités positifs incontestables. Mais remarquons surtout, que lors même que l'Angleterre aurait fait des concessions pour accorder à l'Italie l'influence qu'elle demandait sur l'Ethiopie, on se serait trouvé encore une fois en présence de l'entente de trois grandes puissances: L'Angleterre, la France et l'Italie, qui auraient disposé de l'autonomie d'une petite nation contre le gré de celle-ci.

Et c'est pourquoi nous n'approuvons pas nos nationalistes, qui, par antipathie contre l'Angleterre, refusaient de voir le crime foncier de la conquête italienne, se bornant à rappeler que Mussolini ne faisait que suivre les exemples du passé.

Il nous semble que cette attitude devait nous faire réfléchir. Car que devrions-nous penser et faire, si un jour le problème se posait entre le Japon ou l'Allemagne d'une part, et l'Angleterre, la France, et le Canada pour enlever à l'Empire britannique s'empara de notre pays dont il aurait besoin pour y déverser son surplus de population, avec ou le consentement de l'Angleterre, mais sans le nôtre, quelle serait notre propre point de vue?

C'est donc dire que nous sommes pour un point de vue strictement différent de la politique internationale française, anglaise ou italienne, dont nous continuerons à esquisser l'économie.

connaître ces intérêts et ces conceptions, si il veut réussir. Mais déjà ne sera-ce pas là un progrès dans l'envergure que prendra notre politique internationale?

Par contre, il faudra tenir compte, pour l'avenir encore, de notre statut de membre de l'empire britannique. Il est évident que tant que le Canada sera membre de cet empire, sa liberté d'action sera paralysée, au moins partiellement, dans le domaine de la politique internationale. Est-ce un bien ou un mal? Nos nationalistes prendront pour la négative et invoqueront précisément cette solidarité avec l'empire britannique qui nous empêche de faire triompher immédiatement l'idéal chrétien d'une société des nations, comme argument pour revendiquer notre pleine autonomie politique.

Nous croyons au contraire qu'en voulant aller trop vite et faire trop bien, nous ferions simplement fausse route.

Notre solidarité avec Londres et l'empire anglais n'ont été un obstacle à l'accomplissement de notre mission internationale, nous paraît plutôt les favoriser, à deux conditions cependant: d'abord que nos hommes d'états canadiens, — et en particulier canadien-français, — développent les connaissances politiques qu'ils possèdent déjà dans l'ordre international, puis les études de philosophie, de philosophie philosophique, spiritualiste, et non pas seulement sous l'angle matérialiste de l'économie politique libérale ou socialiste; et ensuite qu'ils aient le tact et la fermeté nécessaires pour faire comprendre cette politique à nos concitoyens canadiens non français et catholiques, puis aux politiciens de Londres et de l'empire, qui jusqu'ici n'ont vu dans nos problèmes internationaux que les exigences de l'empire et de son prestige.

Il nous semble donc que ce serait la condition d'un succès beaucoup plus définitif, que notre pays commence par une propagande au sein de l'empire britannique à orienter vers une politique internationale où les intérêts nationaux seraient subordonnés aux exigences du bien commun de l'humanité. De l'Angleterre, cette propagande pourrait ensuite déferler sur les autres nations, avec des chances de succès décuplées.

Et ceci pose une autre conjecture. Quoi que l'on dise, il reste que, dans le récent conflit italo-éthiopien, c'est l'empire britannique qui posa le problème du point de vue droit. Que Londres ait ainsi agi sous la pression de ses intérêts immédiats ou éloignés, il reste que Mussolini violait le droit de l'Ethiopie à son autonomie ou au libre choix de son allégeance politique, foulait aux pieds le droit le plus élémentaire de toute nation, au point de vue international.

Dégageons ce principe de toutes les circonstances et de tous les motifs intéressés qui le délimitent, l'attitude de l'Angleterre et de la France, et il restera que la conquête de l'Ethiopie, quels qu'en aient été les précédents, au cours des siècles, revenait à une violation du droit naturel le plus élémentaire, tout aussi bien que de traités positifs incontestables. Mais remarquons surtout, que lors même que l'Angleterre aurait fait des concessions pour accorder à l'Italie l'influence qu'elle demandait sur l'Ethiopie, on se serait trouvé encore une fois en présence de l'entente de trois grandes puissances: L'Angleterre, la France et l'Italie, qui auraient disposé de l'autonomie d'une petite nation contre le gré de celle-ci.

Et c'est pourquoi nous n'approuvons pas nos nationalistes, qui, par antipathie contre l'Angleterre, refusaient de voir le crime foncier de la conquête italienne, se bornant à rappeler que Mussolini ne faisait que suivre les exemples du passé.

Il nous semble que cette attitude devait nous faire réfléchir. Car que devrions-nous penser et faire, si un jour le problème se posait entre le Japon ou l'Allemagne d'une part, et l'Angleterre, la France, et le Canada pour enlever à l'Empire britannique s'empara de notre pays dont il aurait besoin pour y déverser son surplus de population, avec ou le consentement de l'Angleterre, mais sans le nôtre, quelle serait notre propre point de vue?

C'est donc dire que nous sommes pour un point de vue strictement différent de la politique internationale française, anglaise ou italienne, dont nous continuerons à esquisser l'économie.

(à suivre)

AJAX.

(1) Voir l'Avenir du Nord du 25 septembre, des 2, 9, 23 et 30 octobre, des 6, 13, 20 et 27 novembre, des 4, 18 et 25 décembre 1936, des 15 et 22 janvier, des 5 et 12 février, des 12, 19 mars, des 2, 9 et 30 avril 1937.

(1) Imprimé aux ateliers de l'imprimerie J.-H.-A. Labelle, Limitée, de Saint-Jérôme, ce volume de 350 pages et illustré, sera mis en vente dès lundi prochain au prix de \$1.50. On le trouvera chez tous les libraires ainsi qu'au presbytère, à l'imprimerie Labelle, et à la librairie Henri Parent, à Saint-Jérôme.

# Le feu de la Rivière-du-Chêne

(Suite de la première page)

L'histoire complète et impartiale de ces années d'épreuves qui ont donné naissance à la nation canadienne, nation libre dont Lafontaine et ses collaborateurs ont surveillé la croissance et qui a tant grandi depuis.

Monsieur l'abbé Emile Dubois a intitulé son livre: "Le Feu de la Rivière-du-Chêne", avec ce sous-titre: "Etude historique sur le mouvement insurrectionnel de 1837 au nord de Montréal".

L'auteur donne, en effet, sur les faits et gestes des Patriotes de la région du nord de Montréal, notamment à Saint-Benoît, Sainte-Scholastique, Sainte-Thérèse, Terrebonne, etc. et surtout Saint-Eustache, des détails pour la plupart inconnus ou, du moins, peu connus.

Mais, avant d'aborder l'histoire de ces événements, monsieur l'abbé Dubois fait un tableau d'ensemble de la situation générale du Bas-Canada avant les troubles de 1837 et met sous nos yeux le pays que de si tristes jours devaient bouleverser.

Je n'ai pas l'intention d'analyser jusque dans ses détails cette importante étude, ce livre éloquent écrit avec savoir et intelligence, qu'on lit sans effort, avec plaisir et profit. Du commencement à la fin, l'auteur non seulement sait voir mais "fait voir" les événements qu'il raconte, ce qui est une qualité essentielle pour un historien.

Plusieurs chapitres, entre autres ceux de la première partie, à cause des idées générales qu'ils énoncent, retiendront davantage l'attention du lecteur.

Dès le premier chapitre, qui est "un coup d'oeil rétrospectif" sur le pays, les seigneuries, les paroisses, les organisations militaires et politiques, l'état d'esprit de sa population, éclatent les qualités du style élégant de l'auteur, la sûreté de son information, la clarté de son exposition.

On ne peut lire sans émotion les pages où il dessine les traits charmants de la vie d'un peuple paisible et loyal qui aurait dû être heureux dans un pays dont il décrit la beauté avec délectation.

Le meilleur de son style est dans sa simplicité et sa sincérité. Le domaine de l'histoire est vraiment le sien et il y est à son aise. Le maniement des idées, monsieur l'abbé Dubois y excelle avec une si grande maîtrise qu'il peut y apporter les jeux de style sans cesser pourtant d'être clair et vrai.

Oui, le peuple dont parle l'auteur dans son premier chapitre, aurait dû vivre heureux, mais il avait de très sérieux griefs qui faisaient obstacle à son bonheur.

Dans le deuxième chapitre, monsieur l'abbé Dubois traite de ces griefs: griefs d'ordre religieux et intellectuel, d'ordre politique et d'ordre matériel. Il les étudie avec calme et franchise.

L'apport de monsieur l'abbé Dubois à l'histoire de 1837 n'est pas seulement un apport de savoir mais un apport de psychologie. Il a fait des hommes de cette époque des portraits auxquels il y a peu de retouches à apporter. Il se montre un historien à l'abri des amertumes et du parti pris.

Il est nécessaire de connaître et de voir les choses telles qu'elles étaient au Canada, en 1837, pour juger sainement cette époque tourmentée. Sans admettre que la prise d'armes des patriotes a été un acte sage, raisonnable et prudent, je crois — et le livre de monsieur l'abbé Dubois confirme cette conviction — que l'insurrection des Canadiens en 1837 fut justifiée et qu'elle a eu comme heureux résultat de nous obtenir un gouvernement responsable.

De tous les griefs dont souffraient alors les Canadiens, le plus grave parce que fondamental et celui dont découlaient les autres, était le despotisme outrageant d'une oligarchie constituée par le gouverneur, le Conseil législatif et le Conseil exécutif qui méconnaissaient les droits les plus sacrés des citoyens. Après une longue lutte, de 1791 à 1837, pour conquérir l'institution libre d'un véritable gouvernement représentatif de la volonté populaire — lutte maintenue sur le terrain constitutionnel, pacifique, mais lutte toujours vaine, — la situation devait aboutir à une explosion. Les Canadiens élisaient leurs députés, mais l'Assemblée législative était tenue en échec et en tutelle par le Conseil législatif et les ministres du Conseil exécutif qui n'étaient responsables que devant le gouverneur nommé par Londres.

"Il est difficile de comprendre", admet lord Durham lui-même, dans son rapport qui suit la rébellion, "comment un homme d'Etat anglais pouvait croire que le gouvernement représentatif et un régime irresponsable marcheraient ensemble avec succès... On n'a jamais expliqué clairement en quoi les intérêts impériaux seraient bien servis par une aussi complète annihilation du gouvernement représentatif."

Sur ce point capital, le Bas-Canada et le Haut-Canada étaient unanimes à protester. Dans le Bas-Canada s'ajoutait à ce grief primordial l'indignation des Canadiens-français systématiquement évincés de toutes les hautes fonctions et malmenés dans la répartition injuste et arbitraire des domaines de la couronne.

La crise devint plus intense à partir de 1820. Durant toute la période qui s'étend de 1820 à 1837, le gouvernement anglais refusa de concéder les réformes si respectueusement demandées. Le gouvernement de Londres alla même jusqu'à autoriser le gouverneur à prendre dans les fonds publics du Bas-Canada les sommes nécessaires à certains objets pour lesquels l'Assemblée élue avait refusé de voter les crédits. Ce qui fait dire à monsieur Hume, à la Chambre des communes: "Si les Canadiens n'opposent pas de résistance, c'est qu'ils méritent l'esclavage que cette résolution de lord John Russell leur prépare."

La crise de 1837 fut donc l'aboutissement d'une agitation qui existait depuis des années dans le Haut et le Bas-Canada.

La rébellion des patriotes eut pour résultat de décider le gouvernement de la métropole à instituer l'enquête conduite par lord Durham, enquête qui prépara les voies au gouvernement responsable.

Lord Durham, dans son célèbre rapport, recommanda d'établir enfin la responsabilité ministérielle. C'est le premier haut personnage anglais qui se prononce en faveur de l'octroi du gouvernement responsable à une colonie.

Ce régime constitutionnel si désirable et demandé avec tant de patience et d'instance avant 1837, fut reconnu et établi au Canada, sous l'Union des deux provinces qui suivit la rébellion des patriotes. A l'inauguration de la nouvelle législature sous l'Union, le procureur général Draper déclara que si le gouvernement n'était pas appuyé par la majorité de l'Assemblée élue, il démissionnerait. Vers le même temps, monsieur Harrison, un membre du gouvernement, fit adopter par la Chambre une résolution qui se résume ainsi:

"Les principaux conseillers du représentant du Souverain formant le gouvernement provincial placé sous ses ordres doivent posséder la confiance des élus du peuple."

Si l'on met en regard de ces faits les refus réitérés du gouvernement anglais au cours des années précédentes et, par exemple, la proposition de lord John Russell, en mars 1837, refusant carrément aux Canadiens le gouvernement responsable, on voit le contraste et le chemin parcouru.

La révolte des patriotes de 1837 nous a valu cette conquête. Devant les actes de rébellion ouverte, l'Angleterre se décida à apporter immédiatement les mesures de redressement nécessaires. Ce nouveau régime du gouvernement responsable se développa par étapes, ainsi qu'il en a été de notre autonomie, et a atteint son complet épanouissement sous lord Elgin, en 1851.

Après avoir donné un aperçu de l'état général du pays, monsieur l'abbé Dubois s'occupe plus spécialement du coin de terre qu'il veut étudier. Il énumère les causes de mécontentements particuliers aux Canadiens du nord de Montréal et qui s'ajoutaient aux griefs généraux qui soulevaient alors le Canada. Ce que l'auteur nous apprend explique la révolte et la prise d'armes des patriotes du nord. Les actes de provocation sont tels que l'attitude des patriotes n'apparaît pas tant comme une rébellion que comme une légitime défense.

L'auteur dit ensuite, avec une impartiale information, les péripéties, la ferveur patriotique, les écarts et même les excès inévitables d'une telle lutte, véritable jacquerie qui, au point de vue militaire, fut une échouffourée.

Le bon historien qu'est monsieur l'abbé Dubois déballe le mieux possible le terrain qui fait l'objet de ses recherches, il ramène les choses à leurs points capitaux et, finalement, résume la situation dans une phrase synthétique, une forme admirable de concision et de netteté. Son devoir d'historien l'oblige à blâmer le manque de sagesse et de prudence des rebelles qui firent le coup de feu à la rivière du Chêne. Mais son coeur de patriote admire ceux qui sont morts pour la liberté et il laisse tomber de sa plume cette pathétique apostrophe:

"Pauvres victimes sincères et braves patriotes de Saint-Eustache, de Saint-Benoît! Ce n'est pas sur vous que l'histoire doit rejeter la responsabilité de votre soulèvement, mais sur l'oligarchie qui l'a rendu possible et inévitable. Vos noms se redressent au foyer sans rougier au front et votre malheureuse faute a été pour quelque chose dans la victoire de la liberté."

Il est à espérer que cette grande page d'histoire si magnifiquement écrite contribuera, avec tous les autres travaux du même genre qui deviennent plus fréquents chez nous, à réveiller dans la masse de notre population une saine curiosité historique qui nous fait trop souvent défaut.

En général, l'un des traits les plus affligeants de l'état d'esprit qui nous domine c'est le mépris, tout au moins l'indifférence vis-à-vis des souvenirs glorieux et des hommes qui nous les ont valu.

C'est à peine si l'on a réussi à provoquer un léger mouvement en vue de commémorer le centenaire de 1837. Le projet d'élever un monument à Papineau dans la province de Québec reste enterré, pendant que l'on érige un monument à Mackenzie dans le Haut-Canada.

Notre esprit national est assoupi. N'en cherchons pas les causes ailleurs: nous ne pensons pas historiquement. Faut-il attendre une menace violente et immédiate pour lui faire rejeter les liens qui le tiennent captif et endormi?

Le culte des héroïques actions des ancêtres, des patriotes qui ont écrit de belles pages d'histoire au prix de cruelles souffrances et même de leur vie, est cependant nécessaire à une nation et particulièrement, dirai-je avec un grand historien français, à une démocratie qui, s'appuyant essentiellement sur les masses, doit les instruire des vertus ancestrales pour fortifier en elles ces mêmes vertus.

Notre histoire reste toujours "un écrivain de perles ignorées". Soyons reconnaissants à ceux qui les recherchent et nous les font connaître, et sachons apprécier le travail méritoire de monsieur l'abbé Dubois sur une époque que, seul ou à peu près, le sénateur patriote L.-O. David avait scrutée et racontée au long.

Encore faut-il que de telles oeuvres historiques soient répandues, vulgarisées, lues et commentées dans les écoles.

Le peuple ne sait pas grand'chose de notre histoire. La classe instruite en sait, certes, plus long, mais elle n'est pas "habituée à penser historiquement." C'est dès l'école qu'on doit s'inspirer des exemples et leçons du passé. Levons le voile sur les gloires qu'il recèle. Cessons de faire bon marché des choses d'autrefois.

L'Histoire en général — et plus particulièrement l'histoire nationale —, a parfaitement écrit Louis Madelin, explique, justifie et étaye les traditions; elle éclaire les gouvernants et fortifie les gouvernés; elle guide les intelligences et stimule les coeurs.

Après avoir lu le livre de monsieur l'abbé Dubois, comme après la lecture, au temps de ma jeunesse, des "Patriotes de 1837" par L.-O. David, j'ai eu l'impression, ou mieux la certitude que le Canada ne perdra jamais la mémoire des hommes de cette époque. A côté des noms des chefs qui personnifient les justes revendications des Canadiens, des centaines d'autres s'inscrivent, ceux des humbles et des inconnus, serviteurs courageux des intérêts du pays, dont la mémoire doit être honorée.

Que leur histoire raffermisse notre confiance en nos destinées, puissant ressort de la vie nationale en tout temps et surtout aux heures difficiles qui sonnent inévitablement pour toute nation.

Que notre jeunesse en particulier s'applique à connaître les annales de notre peuple et de notre race. Elle puisera dans notre passé glorieux non seulement une consolation à ses malheurs, mais un élément à ses espérances. Elle y trouvera ses PROFESSEURS D'ENERGIE parmi les grands ancêtres qui ont imposé à l'Angleterre le respect de nos droits. Elle y verra aussi que nos patriotes, Anglais et Français, se sont unis pour travailler au triomphe et à la conquête des libertés dont nous jouissons.

Ce rappel nous aidera tous à maintenir le peuple canadien dans ses grandes traditions.

Jules-Edouard PREVOST

Saint-Jérôme  
27 avril 1937

## LA CONFERENCE IMPERIALE

La conférence impériale a commencé ses travaux à Londres. D'importantes questions y seront étudiées: questions économiques et sociales, questions d'immigration et de défense militaire. Nous avons l'assurance que le premier ministre du Canada et ses collègues ne prendront aucun engagement contraire aux véritables intérêts de notre pays. A ce sujet, le Soleil a raison de dire: "En ce qui concerne plus particulièrement le Canada, la conférence impériale n'offre point de difficultés." Si l'Angleterre demande aux représentants canadiens de favoriser l'émigration anglaise, nous sommes d'avance assurés qu'ils y mettront des conditions telles que nos problèmes nationaux n'auroient pas à souffrir de cette concession. Dans un pays qui a encore 50,000 chômeurs aptes au travail, mais qui ne peuvent trouver d'emploi, il n'y a place que pour des immigrants dont l'avenir prochain ou lointain ne dépende pas de l'assistance publique. Devant cette nécessité, les autres n'ont plus de cause. Quant à la participation canadienne à la défense de l'empire, on connaît les idées auxquelles les très honorables Mackenzie King et Ernest Lapointe tiennent fermement. La fierté et le patriotisme d'une jeune nation comme la nôtre sont une garantie qu'elle reconnait son obligation de protéger ses côtes et son territoire contre tout venant. On ne lui demandera pas davantage.

# Nous ne sommes plus les sujets des sujets du roi

Personne ne se dresse plus entre le Roi et les Dominions, dit le sénateur Dandurand

## LEÇONS D'HISTOIRE

Voici le texte du discours du sénateur Raoul Dandurand, premier ministre suppléant du Canada, à la cérémonie du Couronnement du Roi, à Ottawa.

Mes chers compatriotes, Nous savons tous que la cérémonie qui se déroule aujourd'hui dans l'Abbaye de Westminster est d'un caractère religieux. Son origine remonte à un lointain passé de l'histoire d'Angleterre.

Le plus haut dignitaire de l'Eglise Anglicane, l'Archevêque de Canterbury, oindra et couronnera Sa Majesté le Roi George VI et sa charmante compagne.

Durant des siècles, le Couronnement conféra au Roi l'autorité suprême dans le royaume; mais gravement avec le Parlement, et le jour vint où il dut reconnaître que le Roi régnait et ne gouvernait pas.

De ce principe découla logiquement le précepte que le Roi ne peut jamais avoir tort — "The King can do no wrong" — puisque ses ministres portent seuls la responsabilité de ses actes.

Il paraît étrange que, dans la mesure où ses pouvoirs diminuaient, son prestige s'élevait, plus spécialement après que l'Empire eut atteint son apogée et que les Dominions eurent réclamé une autonomie qui plaçait leurs Parlements sur un pied d'égalité avec celui de la Grande-Bretagne.

Sir Wilfrid Laurier avait affirmé cette égalité, en 1908, sur le promontoire de Québec, devant le prince de Galles, le futur George V.

Le principe de cette égalité fut officiellement reconnu par la Conférence Impériale de 1926, qui déclara que la Grande-Bretagne et les Dominions sont des collectivités autonomes, de statut égal, aucune n'étant subordonnée les unes aux autres dans leurs affaires domestiques et extérieures, bien qu'unies par une allégeance commune à la même Couronne.

C'est cette proclamation qui, déjà, a permis d'affirmer que nous ne sommes plus les sujets des sujets du Roi mais, simplement et directement, les sujets du Roi, tout comme les habitants des Iles Britanniques.

Loin d'affaiblir le lien qui nous unit dans une même association, notre contact immédiat avec la Couronne l'a manifestement resserré.

Personne ne se dresse plus entre le Roi et les Dominions. La Couronne est le seul symbole de notre unité.

Notre liberté d'action, comme

membres du Commonwealth, laisse aux Dominions la pleine expansion des sentiments britanniques qui les animent.

S'il parut essentiel dans les temps éloignés d'oir le Roi, afin de l'investir de l'autorité divine qui assure sa domination sur la nation, son Couronnement, aujourd'hui, se présente à nous sous un tout autre aspect: il a une signification plus large et qui nous intéresse au plus haut degré.

La Couronne est l'emblème de la Souveraineté à qui les peuples britanniques rendent hommage comme représentant ce qu'ils présentent de tout: leurs traditions nationales et familiales, leur amour de la liberté individuelle et collective, de la paix et du bon ordre. C'est à ce commun patrimoine qu'ils songent lorsqu'ils redissent avec ferveur cette prière: Dieu Sauve le Roi.

## A la T. S. F.

### Radio-Canada

#### LA FETE DE DOLLARD

L'émission du lundi 24, de 9 heures p.m. à 9 h. p.m., aux postes du secteur français de Radio-Canada, sera consacrée à Dollard des Or-

meaux. On évoquera, dans une série de scènes dues à une collaboration du Père Migault, S.J., de Léopold Houliet et de Rooney Pelletier, la glorieuse aventure de Dollard et de ses compagnons. La petite symphonie de CRCM, direction J.-J. Gagnier, se fera entendre aux changements de scènes.

### LE IIÈME CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le conférencier de la demi-heure du comité d'organisation du IIème Congrès de la Langue française, le mercredi, 26, à 10 heures du soir, aux postes du réseau national, sera le docteur Laframboise.

Le Trio lyrique — Mlle Anna Malenfant, contralto, M. Lionel Daunais, baryton et M. Ludovic Huot, ténor. — sera également de ce programme.

### LES CONCERTS "POP"

Les concerts "pop" de la Symphonie de Boston sont diffusés par les postes de la National Broadcasting Company et relayés par Radio-Canada, le jeudi soir, de 9 heures à 9 h. 30.

Arthur Fiedler, chef d'orchestre, inscrit à chacun des programmes des oeuvres tirées du répertoire classique, semi-classique et moderne, en particulier, des oeuvres que demande le public radiophile. On a constaté que ces concerts étaient de ceux qui jouissent le plus de la faveur populaire.

### LES JUMELLES DIONNE

Radio-Canada diffusera le vendredi, 28, de 6 h. 30 à 7 heures p.m., un reportage de la fête qui sera donnée à Callander, Ont., à l'occasion du troisième anniversaire des jumelles Dionne. Bien que d'une durée d'une demi-heure, cette émission permettra aux auditeurs de se rendre compte des progrès faits par les jumelles depuis l'an dernier.

**PNEUS**  
POUR LES  
**VACANCES**  
GOODYEAR

VENEZ AUJOURD'HUI vous procurer des Pneus Goodyear garantis. Partez sur des pneus confortables—commencez à jouir d'un GRAND MILLAGE.

**GARAGE EMILE GIROUX**  
Tél. 181 Saint-Jérôme

**Premier EN ÉCONOMIE ET EN SÉCURITÉ**

... disent les frais d'exploitation des grands propriétaires de camions Chevrolet!

- Les chiffres ne mentent pas... et c'est dans les livres soigneusement tenus des grands propriétaires de camions que vous trouverez la preuve de l'économie et de la sécurité des camions Chevrolet... une histoire de succès sans égal dans le domaine du transport commercial au Canada!
- Si vous avez un service de camionnage... si petit ou si grand soit-il... nous avons un camion Chevrolet pour l'effectuer... un véhicule puissant qui vous servira de jour en jour... par tous les temps... dans toutes les conditions de route et de charge. Tenez compte aussi de l'augmentation de profit que vous donne l'économie générale du Chevrolet qui réduit vos frais d'opération. Le faible coût initial réduit le montant de votre placement... le grand millage au gallon d'essence et d'huile réduit les frais de fonctionnement... et de grandes capacités pour de plus grandes charges payantes.
- Pourquoi pas visiter aujourd'hui le dépositaire Chevrolet de votre voisinage? Son expérience vous aidera dans le choix de votre nouveau camion. Il vous expliquera les facilités du mode General Motors de paiements à termes.

**Camions CHEVROLET**

**RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ VOTRE PLUS PROCHE DEPOSITAIRE**

ALUMINUM CO. OF CANADA LTD.  
BRITISH & AMERICAN OIL CO. LTD.  
CANADA PACKERS LTD.  
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO.  
CANADIAN NATIONAL CARBON CO. LTD.  
CANADIAN NATIONAL EXPRESS CANADIAN OIL COMPANIES LTD.  
CANADIAN PACIFIC EXPRESS CANADIAN WESTINGHOUSE CO. LTD.  
CARNATION COMPANY  
COCA-COLA CO. OF CANADA LTD.  
COLGATE-PALMOLIVE-PEET CO. LTD.  
DOMINION RUBBER CO. LTD.  
DOMINION STORES LTD.  
FRIGIDAIRE CORPORATION LTD.  
GENERAL STEEL WARES LTD.  
THE GOODYEAR TIRE & RUBBER CO.  
THE H. J. HEINZ CO.  
IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA  
IMPERIAL OIL LTD.  
MASSEY-HARRIS COMPANY LTD.  
MCCOLL FRONTENAC OIL CO.  
NORTHERN ELECTRIC CO. LTD.  
PROCTOR & GAMBLE COMPANY OF CANADA  
SALADA TEA CO. OF CANADA, LTD.  
STANDARD BRANDS LTD.  
SUPERBEST PETROLEUM CORP. LTD.  
SWIFT CANADIAN COMPANY LTD.  
WM. WRIGLEY JR. CO. LTD.

Causerie littéraire

ROGER BRIEN TOUT COURT

Je tiens le poète de Faust... comme le plus doué de sa génération: au surplus les générations antérieures manquaient de beaucoup de choses et singulièrement de don.

Soyons sérieux. Non pas que Roger Brien se plaise outre mesure à un sérieux qui n'est pas de son âge, qui n'est de l'âge de personne.

On a beaucoup parlé de Roger Brien, j'ai beaucoup parlé de Roger Brien, j'ai même bredouillé le substantif américain de génie.

Et il faut les lire d'affilée. Sans prendre son respir. C'est l'ensemble surtout qui compte.

Récréations

Solutions aux problèmes posés dans l'Avenir du Nord du 14 mai. INSTRUIRONS-NOUS

Quelle est l'origine du nom de bâtonnier donné au chef de l'Ordre des avocats? Ce nom doit son origine au bâton de la bannière de saint Nicolas.

Et il faut les lire d'affilée. Sans prendre son respir. C'est l'ensemble surtout qui compte. Roger Brien a suffisamment de talent pour se permettre ça et là d'être mauvais rimeur.

Comment sont obtenus les filigranes des papiers?

Pour le papier à la forme, le dessin des filigranes est formé par un fil de cuivre cousu sur la forme et placé sur un rouleau.

Berthelot BRUNET

LES LIVRES DE RECOMPENSE

Depuis quelques années, on fait une vigoureuse campagne en faveur de l'achat de livres canadiens pour les récompenses de fin d'année aux étudiants.

MOTS EN CARRÉS

P I T R E
I C E U X
T E R R I
R E A L
E X I L E
METAGRAMME
Houille — Nourille — Rouille — Douille — Fouille

NOUVEAUX PROBLEMES INSTRUIRONS-NOUS

- 1. Quelle est l'origine des noms donnés aux formats de papier?
2. Quand fut connu le savon?
3. Quelle est la première coquette d'imprimerie connue?

MOTS EN LOSANGE

.....
.....
.....
.....

LOGOGRIPE

Avec six pieds, je pourrais l'onde.
Avec cinq pieds, je fus féconde.
Avec quatre pieds, je suis racine.
Avec trois pieds, la tentation.
Avec deux pieds, la damnation.

LES REGARDS DES ENFANTS

Les regards des enfants sont troublants de lumière, Et laissent ébloui sous un ciel de clarté; Ils éclairent de paix les ombres de la terre, Et posent sur la vie un rayon de beauté.

Alice LEMIEUX.



Chronique féminine

'LES LACS ONT CALE'

Cette locution, m'assure-t-on, nous appartient cent pour cent. Nous l'avons, paraît-il, inventée de toutes pièces et l'on ne sache pas qu'elle ait cours ailleurs qu'au Canada français.

En 'montant' dans le Nord, au début de mars, je quittais un printemps hâtif. Les arbres se gonflaient de sève avant les bourgeonnements l'air embaumait; les écoliers jouaient aux billes, les filettes sautaient à la corde, et sur les autos derniers modèles reluisaient les 'plaques' de permis 1934.

A mon arrivée dans les Laurentides, je contemplai un paysage hivernal. Les sommets des collines étaient recouverts de neige, des 'banacs' de neige bordaient les rues du village, le lac était gelé.

En fin de semaine, des citadins arrivaient chez Maurice, en costume printanier, paletot léger, sans couvre-chapeaux. Tous étaient stupéfiés, frissonnants et déçus de ce relent d'arrière-saison.

A l'approche de Pâques, vers la mi-avril, je fis en carriole, au trot de deux petits chevaux fringants du nord, une longue promenade sur le lac gelé. Des cornelles tourbillonnaient dans les sapinages, une lumière blande traînait sur la pente abrupte des montagnes.

Quand la débâcle est terminée, et que les eaux courantes ont la voie libre, il reste encore dans nos montagnes les joyaux de nos lacs. Ils ne reprendront tout leur éclat qu'au soleil estival.

Le lendemain, au réveil, sans savoir pourquoi ni comment, vous connaissez l'émotion de retrouver 'votre' lac en pleine vie.

Depuis un mois déjà, la navigation est ouverte dans le port de Montréal. Les quais se sont remis à regarder de haut l'eau qui clapote à leurs flancs.

MARYSE.

Quelques idées fausses au sujet du lait

Beaucoup d'idées fausses qui étaient répandues il y a bien des années au sujet du lait ont graduellement disparu, mais pas toutes cependant.

corps, mais le lait n'est pas le seul aliment dans le régime normal, et les repas bien équilibrés fournissent une quantité suffisante de substances volumineuses pour stimuler l'action des voies digestives.

On entend parfois dire que le procédé de la pasteurisation a un effet déteriorant sur la valeur nutritive du lait, et cependant les nombreuses recherches qui ont été conduites à ce sujet ont démontré que la perte de vitamine C et de calcium est insignifiante par comparaison aux autres avantages que le froid procure en rendant le lait sans danger.

On entend parfois dire que le procédé de la pasteurisation a un effet déteriorant sur la valeur nutritive du lait, et cependant les nombreuses recherches qui ont été conduites à ce sujet ont démontré que la perte de vitamine C et de calcium est insignifiante par comparaison aux autres avantages que le froid procure en rendant le lait sans danger.

Recette

RIZ A LA POMPADOUR

1 1/2 tasse de riz cuit, 3 cuill. à soupe de sucre à fruit (mousseline), 1 pincée de sel, 1 cuill. à thé de vanille, 1 tasse de crème à fouetter.

Beaucoup de gens s'imaginent que le lait fait engraisser. Cela est vrai jusqu'à un certain point, mais cela dépend entièrement de la façon dont le lait est servi.

SAVON BABY'S OWN. Le meilleur pour Bébé et pour Vous. Illustration of a baby.

Hygiène

LA SOIF

'A boire' ce cri plaintif et lugubre qui couvre les champs de bataille est une des horreurs de la guerre et reste inoubliable à ceux qui l'ont entendu.

La soif se fait sentir à la suite d'une hémorragie parce qu'alors le liquide se retire des tissus pour aller compenser la perte subie par le courant sanguin.

Les personnes qui dorment la bouche ouverte s'éveillent la gorge sèche parce que le passage de l'air qui entre et qui sort dessèche la muqueuse de la bouche et de la gorge.

La salive a de nombreuses fonctions importantes notamment dans la digestion des aliments. Une des fonctions de la salive et non la moins importante est la lubrification de la bouche et de la gorge qui facilite la parole et l'action d'avaler.

Pour question au sujet de l'hygiène, s.v.p. écrire à l'Association Médicale du Canada, 184 rue Collège, Toronto, Ont.

La colonne de beauté dirigée par Cousine Blanche. Diplômée de l'Université de Beauté de Paris. Illustration of a woman's face.

LA MANUCURIE

Toute personne soucieuse de son apparence doit se faire donner un traitement de manucurie par semaine. Ces traitements sont si peu coûteux, de nos jours, que rares sont celles qui ne peuvent se payer ce petit luxe, car une belle main a une réelle valeur esthétique.

LES VERRUES. Il arrive fréquemment que des personnes ayant autrement de jolies mains les voient abîmées par la présence de verrues, qui sont causées par un virus filtrant et sont contagieuses.

LES ONGLES. Les ongles peuvent servir à indiquer l'état de santé d'une personne. Les homéopathes, surtout, se sont particulièrement appliqués à établir la relation des divers états des ongles avec les maladies.

CONSULTEZ-MOI PAR POSTE. J'ai publié, je le répète, toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; enlèvement des poils follets; développement du buste, la maigreur, l'obésité, etc.

Assurez-vous ce qu'il y a de mieux en automobile. CHEVROLET. Nouveau moteur à soupapes en tête de haute compression. Roulement flottant des genoux mécaniques. Ventilation Fisher sans courants d'air. Carrosseries Fisher tout acier, toutes silencieuses, à toit-tourlelle. Prix depuis \$745. C-A. Lorrain & Fils, Grenon Automobile Reg'd.

Pour les cultivateurs

LES PRIX DU MARCHÉ

Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec

ANIMAUX VIVANTS
Prix obtenus sur le marché de Montréal le lundi 17 mai 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée, 130 rue Saint-Paul Est, Montréal.

Forces
Select 190 - 230 lbs 9.00
Prime - \$1.00
Bacon 180 - 230 lbs 9.00
Bouchers 160 - 240 lbs 8.50
Léger 120 - 160 lbs 8.00
Lourd 240 - 270 lbs 8.50
Extra lourd 270 lbs - plus 8.00
Truies 6.00 - 6.75

Vaches
Choix 5.25 - 5.50
Bonne 4.75 - 5.00
Moyenne 4.25 - 4.50
Commune 3.00 - 3.50
Très com. 2.00 - 2.25

Veaux de lait
Choix 6.50 - 7.00
Bon 5.00 - 6.00
Moyen 4.50 - 5.00
Commun 3.50 - 4.25

Veaux de champs
Bon 2.75 - 3.00
Commun 2.25 - 2.50

Agneaux
Agneaux du printemps, choix : 7.00 par tête
Nourris 10.00 - 10.50
Bons 9.00 - 9.50
Communs 6.00 - 7.00

Moutons
Bon 4.00 - 4.50
Commun 3.00 - 3.50

Bouvillons
Choix 8.00 - 8.50
Bon 7.00 - 7.50
Moyen 6.00 - 7.00
Commun 5.00 - 6.00
Com. Léger 4.50 - 5.00

Taureaux
Choix 4.75 - 5.00
Bon 4.00 - 4.25
Moyen 3.50 - 4.00
Commun 3.00 - 3.50

Taures
Choix 6.00 - 6.50
Bonne 5.00 - 6.00
Moyenne 4.50 - 5.50
Commune 3.00 - 4.00

POULETS VIVANTS "A griller"
"GRIS"
A - 2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs 22c
B - 2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 18c
C - 1 1/2 lbs jusqu'à 2 lbs 16c

"BLANC"
A - 2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 17c
B - 1 1/2 lb jusqu'à 2 lbs 15c
C - 1 1/2 lb et pesanteur moindre 14c

Oeufs
A - (gros) 22c
A - (moyens) 20c
A - Poulettes 18c
B - 18c
C - 17c

POULETS ABATTUS (engraissés au lait)
A - 6 lbs et plus 25c
A - 5 lbs à 6 lbs 24c
A - 4 lbs à 5 lbs 22c
B - 6 lbs et plus 22c
B - 5 lbs à 6 lbs 21c
B - 4 lbs à 5 lbs 20c

POULETS ABATTUS "sélectionnés"
A - 6 lbs et plus 22c
A - 5 lbs à 6 lbs 21c
A - 4 lbs à 5 lbs 20c
B - 6 lbs et plus 19c
B - 5 lbs à 6 lbs 18c
B - 4 lbs à 5 lbs 18c

Veaux abattus (Engraissés au lait)
Bon 8 1/2c
Moyen 6 1/2c
Commun 4 1/2c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

BEURRE (frais)
Prix de remise pour la semaine finissant le 2 mars 1937 inclusivement, Montréal & Québec:
No 1 Pasteurisé 22c
No 1 non Pasteurisé 21 1/2c
No 2 21c

Très important: Aucune commission sur frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

NOUVELLES DU MARCHÉ DE LA POMME DE TERRE
La demande pour les patates de semence est forte et la vente des patates de consommation est régulière. L'Ontario achète beaucoup, ce qui a pour effet de soulager le marché de Montréal. Le marché américain pour les vieilles patates est plus faible et les prix plus bas à cause des expéditions de patates nouvelles venant des Etats du Sud à la moyenne d'au-delà 500 wagons par jour.

Les marchands paient les prix suivants, au char, livré Montréal:
Québec no 1 - 80 lbs - 72 1/2c - 77 1/2c
Québec no 1 - 80 lbs - 62 1/2c - 67 1/2c
N. B. no 1 - 80 lbs - 80c - 85c (Montagnes Vertes)
I. P. E. no 1 - 90 lbs - 1.05 (Montagnes Vertes)
I. P. E. - 90 lbs - 1.00 (Cobblers)
Coopérative Fédérée de Québec.

Prix obtenus par l'U.C.C.
le mercredi, 19 mai
Beurre pasteurisé no 1: 753 boîtes à 23 1/4c la liv.
Beurre pasteurisé no 2: 167 boîtes à 22 3/4c la liv.

Moyen de combattre les vers ou larves des choux
La larve de la mouche du chou attaque les choux, les choux-fleurs, les navets et les radis. L'insecte adulte, qui est une mouche à deux ailes, pond ses oeufs sur les tiges des choux vers l'époque où le premier d'Europe entre en fleurs au printemps. On peut combattre cet insecte au moyen de sublimé corrosif que l'on trouve chez la plupart des

grainetiers. Ce sublimé se dilue dans l'eau à raison d'une once par dix gallons d'eau. La solution s'affaiblit beaucoup lorsqu'elle vient en contact avec des substances métalliques: il ne faut jamais le mettre dans des contenants de métal, soit pour le mélanger ou pour le distribuer. Il faut se servir de récipients de verre, de grès ou de bois. C'est là un détail très important.

Deux ou trois jours après la plantation des plants de choux ou de choux-fleurs dans le champ, on verse la solution sur la tige et autour de la base de chaque plante, à raison d'une demi-tasse par plante. Il faut avoir soin de mouiller parfaitement les tiges ainsi que la terre immédiatement autour de la base. On fait deux autres applications, la deuxième et sept jours après la première, et les autres sept jours plus tard, au total trois applications. Il est très important que la première application soit faite de bonne heure, car le succès du traitement dépend principalement de ce point.

En ce qui concerne les radis, la solution doit être versée sur les jeunes plantes environ trois jours après qu'elles levent, et une deuxième application se fait une semaine plus tard. Il ne faut pas arroser les radis de cette solution vers le moment où l'on doit les manger, car ce serait une pratique dangereuse. Le sublimé corrosif est en effet un poison violent pour les humains et les animaux, et l'on doit prendre les plus grandes précautions quand on s'en sert.

CONSTRUCTEURS!
AVANT DE DONNER UNE COMMANDE POUR VOTRE BOIS DE CONSTRUCTION
Demandez nos prix
Nous avons toujours en mains tout le matériel pour vos constructions
SPECIALITES:
Planchers en bois dur "PERFECTION"
BOIS DE CHARPENTE, BARDEAUX, PIN ROUGE
Planche isolante "DONNACONA" et "WALLBOARD"
TOUT PAPIER A CONSTRUCTION
THE EAGLE LUMBER Co., Ltd
Téléphone 60 - SAINT-JEROME

La SCIATIQUE L'EMPECHA de NAVIGUER

UN MATELOT QUE LA DOULEUR EMPECHAIT PRESQUE DE MARCHER

"Je suis matelot", écrit cet homme, "et j'ai navigué à travers le monde sur des bateaux à voiles. Il y a quelques temps je fus pris d'une attaque de sciaticque. Lorsque je sortais, je devais m'arrêter deux ou trois fois pour me reposer avant de rentrer à la maison. Un jour, un de mes compagnons me demanda ce que j'avais et me conseilla fortement le Sels Kruschen. J'en achetai et suis heureux de dire que j'éprouvai un bien-être soudainement. Au bout d'une semaine, je me sentis beaucoup mieux et, le samedi, je retournai à bord de mon navire." T. R. W.

Les douleurs du rhumatisme et de la sciaticque sont souvent causées par l'excès d'acide urique dans l'organisme. Deux des ingrédients des Sels Kruschen contribuent à dissoudre cet acide urique, tandis que d'autres ingrédients de ces Sels favorisent l'élimination du système, en aidant au fonctionnement des organes internes.

Les douleurs du rhumatisme et de la sciaticque sont souvent causées par l'excès d'acide urique dans l'organisme. Deux des ingrédients des Sels Kruschen contribuent à dissoudre cet acide urique, tandis que d'autres ingrédients de ces Sels favorisent l'élimination du système, en aidant au fonctionnement des organes internes.

Deux ou trois jours après la plantation des plants de choux ou de choux-fleurs dans le champ, on verse la solution sur la tige et autour de la base de chaque plante, à raison d'une demi-tasse par plante. Il faut avoir soin de mouiller parfaitement les tiges ainsi que la terre immédiatement autour de la base. On fait deux autres applications, la deuxième et sept jours après la première, et les autres sept jours plus tard, au total trois applications. Il est très important que la première application soit faite de bonne heure, car le succès du traitement dépend principalement de ce point.

En ce qui concerne les radis, la solution doit être versée sur les jeunes plantes environ trois jours après qu'elles levent, et une deuxième application se fait une semaine plus tard. Il ne faut pas arroser les radis de cette solution vers le moment où l'on doit les manger, car ce serait une pratique dangereuse. Le sublimé corrosif est en effet un poison violent pour les humains et les animaux, et l'on doit prendre les plus grandes précautions quand on s'en sert.

Plan d'amélioration aux habitations

Le Conseil national des femmes canadiennes vient de donner son entière approbation au Plan fédéral d'améliorations aux habitations. Par la voix de sa présidente, il assure que l'amélioration des maisons apporte une solution à plusieurs problèmes qui retiennent aujourd'hui l'attention de la femme canadienne. C'est à la suite d'une étude approfondie que le Conseil national des femmes canadiennes a décidé de seconder cette mesure de coopération nationale destinée à améliorer nos demeures et à stimuler le travail.

"Non seulement nous souhaitons, mais nous désirons ardemment aider le Gouvernement à attirer l'attention populaire sur un projet dont l'objectif est de moderniser nos demeures", a déclaré madame George O. Spencer, présidente du Conseil national, dans une lettre adressée aux promoteurs du Plan d'améliorations aux habitations, les membres de la Commission Nationale de Placement. Elle a ajouté: "En tant que femmes et maitresses de maison, nous avons le devoir d'assurer la réalisation et le succès de ce projet."

Madame Spencer a aussi fait part que l'une des raisons qui a motivé la formation du Conseil national des femmes canadiennes a été la suivante: "la nécessité d'une action irrésistible contre l'indifférence apportée aux conditions dans lesquelles évoluent les hommes et les femmes peu favorisés."

Les femmes sont généralement beaucoup plus ingénieuses que les hommes lorsqu'il s'agit de moderniser une maison. Nous en avons eu la preuve lors d'un concours qui eut lieu à Kansas, Mo., quand les Etats-Unis ont élaboré leur vaste programme de modernisation. Les femmes ont démontré qu'elles possèdent un sens des responsabilités et qu'elles sont capables de concevoir et d'exécuter des améliorations aux habitations.

Plan d'amélioration aux habitations

beaucoup plus ingénieuses que les hommes lorsqu'il s'agit de moderniser une maison. Nous en avons eu la preuve lors d'un concours qui eut lieu à Kansas, Mo., quand les Etats-Unis ont élaboré leur vaste programme de modernisation. Les femmes ont démontré qu'elles possèdent un sens des responsabilités et qu'elles sont capables de concevoir et d'exécuter des améliorations aux habitations.

Dans le but de stimuler l'intérêt et de créer un certain enthousiasme, le comité consultatif a choisi quatre vieilles résidences, à divers endroits de la ville, et offert des récompenses à ceux qui suggéreraient les améliorations et les réparations les plus pratiques. Les initiateurs de ce concours ont spécifié que le montant des réparations ne devait pas dépasser \$1250.00 et que les premières récompenses iraient aux meilleures suggestions. Les gagnants devaient recevoir pour un valeur de \$500.00 de main d'oeuvre et de matériaux, ce qui leur permettrait d'améliorer leur propre maison.

Les trois heureuses concurrentes ne limiteront pas leurs suggestions à l'embellissement des pièces intérieures, comme les organisateurs le prévoyaient, mais elles proposeront aussi des modifications radicales à l'extérieur, telles qu'améliorations des murs, nouvelle couche de peinture, etc.

L'une de ces maisons était recouverte d'un toit dont les extrémités

étaient en saillies. On le coupa à proximité du mur et l'on fit poser une bordure de chêne. Malgré ces changements à l'extérieur, on ne négligea pas l'intérieur. On modernisa toutes les pièces et comme résultat, on doubla la valeur de la propriété.

Une autre de ces maisons avait besoin d'un toit et d'une nouvelle couche de peinture. Ce furent les premières réparations effectuées, mais on s'occupa surtout à modifier l'intérieur. Afin d'augmenter le nombre de prises de courant, on fit de nouveaux raccords. Bref, on apporta des améliorations à toutes les pièces. Les résultats furent extraordinaires, surtout si l'on considère la somme d'argent déboursée.

L'un des concurrents avait à résoudre un problème assez compliqué. L'entrée principale donnait sur un vestibule qui n'était plus conforme aux exigences modernes. On l'enleva tout simplement, mais afin de conserver le cachet de la maison, on en fit poser un autre à l'un des murs latéraux. Enfin, une nouvelle

chambre de bain fut aménagée et un nouveau système de chauffage, installé. La cuisine et toutes les autres pièces furent modernisées. Cette maison, qui, avant les réparations n'avait que très peu de valeur, est maintenant évaluée à plusieurs milliers de dollars.

Pour votre publicité

utilisez les colonnes de

L'AVENIR DU NORD

Établi en 1917
30, Avenue Paré - SAINT-JEROME

Saint-Jérôme

L'un des hebdomadaires les mieux connus et appréciés dans toute la province

Vous JOUIREZ davantage de LA VIE si vous AMELIOREZ votre demeure

UN EMPRUNT SOUS LE REGIME DU PLAN D'AMÉLIORATION AUX HABITATIONS transformera votre demeure ou votre ferme...

Commission Nationale de Placement
SOUS LA JURIDICTION GOUVERNEMENT FEDERAL
On peut obtenir tous les renseignements désirés au sujet du PLAN D'AMÉLIORATION aux habitations dans tous les bureaux des banques et chez nos principaux marchands.

PEINTURE MARTIN-SENOUR GARANTIE



Pour Embellir et BIEN PROTEGER-Choisissez cette PEINTURE GARANTIE

Vous peignez pour embellir et protéger—et la Peinture 100% Pure Martin-Senour vous garantit les deux—vous garanti par écrit sur chaque boîte que nul produit adulteré inutile entre dans sa fabrication. C'est pourquoi vous obtenez une protection plus durable, des couleurs plus solides et un meilleur ouvrage pour moins d'argent.

Finis NEU-GLOS Lustre Moyen
Le nouveau fini sanitaire, lavable pour murs et boisées d'intérieur. Un produit facile d'emploi. Sèche en un lustre moyen. S'obtient en une grande variété de splendides nuances de pastel.

IL EST PROFITABLE D'EMPLOYER LA PEINTURE 100% PURE, VERNIS & EMAUX MARTIN-SENOUR

ALFRED LANGLOIS, tél. 54, 473 Labelle, S.-Jérôme
J.-E. GAUTHIER R. GAUTHIER J.-C.-P. DUPUIS
Saint-Jovite Lac Masson Lac des 16 lles

Une nouvelle LE GROS PECHE DE Monsieur LEGRAND

Par CELIBER

Tenez, je vais vous raconter l'histoire de Legrand. Elle m'est revenue tantôt en feuilletant le journal. Elle date de loin, allez! mais je m'en souviens parfaitement bien. Il y a certains souvenirs qui ne s'oublient jamais. Je crois bien que je n'oublierai jamais cette lamentable histoire.
Le docteur X... nous offrit des cigarettes, puis promenant son regard scrutateur sur nous six, ses invités d'une soirée, il commença:
Les Legrand étaient nos voisins, dans le rang Sainte-Anne de la paroisse de Saint-M... Legrand, un gaillard de quarante ans, fort comme un géant et travailleur comme d'habitude, charmant, éveillé, affectueux, surtout ma vieille mère dont tous les enfants avaient le droit de vote. Il venait à la maison peut-être cinquante fois par jour, et les Legrand étaient particulièrement sensibles aux attentions que nous portions à leur dernier.
Ce n'était pas un mauvais type que Legrand. Il aimait ses enfants, c'est bien le cas de le dire. Il n'allait jamais au village sans leur apporter des bonbons, ce qui leur faisait plaisir. C'était devenu presque une tradition. A la Noël comme au premier de l'An, les jouets ne man-

c'est guéri de boire. Il a du courage, du cran, le gars! Il se regardait le cran, aussi. Il se croyait guéri pour toujours. Vous allez voir qu'il ne faut pas trop compter sur ses propres forces dans la vie. La fête des Rois vint. Elle semblait vouloir se passer admirablement bien quand au cours de l'après-midi, Michel Boutet, un type dont je n'oublierai jamais la face et qui depuis six ans traîne un boulet de forçat dans un pénitencier du pays pour avoir tué en état d'ivresse, vint le voir. C'était un ivrogne avéré que ce Michel Boutet! Sa figure le criait éloquentement, et l'ivrognerie le tenait à point que c'était pour lui un véritable martyre de ne point boire chaque jour sa pinte de gin. Vous riez? Martyre aussi terrible que celui qu'endurent les habitués de la drogue quand ils en sont privés! Il vint donc visiter Legrand. Il avait apporté un gros flacon de gin qu'ils vidèrent tous deux tout en causant. Il restait au logis un peu de boisson: ils la burent. Mais leur soir n'était guère satisfait, et Boutet qui s'en allait au village pour passer, disait-il, chez le notaire un important contrat, insistait pour que Legrand fût son témoin. Legrand refusait sous prétexte d'un gros travail pour le lendemain. Instances nouvelles, promesses d'un prompt retour, insistances répétées, si bien que Legrand se laissa gagner.

Il arrivèrent au village, et comme Legrand n'était pas sûr de ne pas perdre son contrat, insistait pour que Legrand fût son témoin. Legrand refusait sous prétexte d'un gros travail pour le lendemain. Instances nouvelles, promesses d'un prompt retour, insistances répétées, si bien que Legrand se laissa gagner.
Ils arrivèrent au village, et comme Legrand n'était pas sûr de ne pas perdre son contrat, insistait pour que Legrand fût son témoin. Legrand refusait sous prétexte d'un gros travail pour le lendemain. Instances nouvelles, promesses d'un prompt retour, insistances répétées, si bien que Legrand se laissa gagner.

Legrand sortit à son tour. L'air froid de la nuit le saisit. Sans attendre Boutet, il sauta dans la voiture de son ami, commandant le cheval gris qui à fine allure reprit le chemin du rang. Il était quatre heures du matin quand il entra chez lui. Sa femme l'attendait au coin du feu, nerveuse. Elle n'avait pas voulu se coucher, car elle savait son mari violent et redoutait sans cesse quelques graves accidents. Sitôt entré, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait à ce moment comme un éclaircie dans son cerveau. En dépit de l'ivresse qui couvrait le raisonnement, Legrand enleva son lourd pardessus qu'il jeta dans un coin, puis sans dire un mot, il tira une chaise qu'il approcha du feu, s'y assit, et la tête dans les mains, se mit à sangloter. Il tremblait même. Il se faisait

# NOUVELLES DE PARTOUT

(De nos correspondants)

## Les élections municipales à Sainte-Thérèse

Mercredi, les électeurs municipaux du quartier Gouin ont élu deux échevins lesquels feront partie du conseil municipal de la ville de Sainte-Thérèse pour les deux prochaines années. Le maire et les quatre autres échevins avaient été élus par acclamation, le 13 mai dernier.

Lors de la nomination, tenue le 13 mai dernier, à la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. J.-L. Blanchard, secrétaire-trésorier et officier-rapporteur, M. Albert Filiatraut, échevin sortant de charge, a été proclamé élu maire de la ville par acclamation. Il remplace à la mairie M. Charles-Henri Robillard qui, après un quart de siècle de bons services à sa ville, se retire de la vie publique.

Dans le quartier Chapleau, MM. Alfred Desjardins et A. Pelletier ont été élus par acclamation comme échevins. M. Alfred Desjardins est réélu pour un huitième terme, tandis que M. Pelletier est un nouveau venu au Conseil et prend le siège de l'échevin Filiatraut, élu maire.

Dans le quartier Mercier, MM. Michel Filiatraut et Emerill Magnan ont aussi été élus par acclamation. Le premier prend son second terme comme échevin; M. E. Magnan occupe le siège de M. J.-M. Robillard qui se retire de la vie politique active municipale pour des raisons de santé.

Dans le quartier Gouin où il y a eu lutte M. Armand Regimbalt a défait M. Théodule Lacroix, ex-échevin, par une majorité de trois voix; M. Rosario Marier a défait M. Camille Proulx, ex-échevin, par une majorité de 49 voix. La votation, effectuée sous une température inclemente, a été plutôt lente et marquée d'aucun incident. La veille, samedi soir, les candidats ont tenu des assemblées. MM. Lacroix et Marier parlèrent à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Blainville,

tandis que MM. Regimbalt et Proulx tenaient une assemblée à la salle municipale. La journée de la votation a été cependant marquée d'un nuage qui a créé beaucoup d'émotion. Au cours de l'après-midi, M. Gérard Chartrand, jeune homme de vingt-deux ans, qui conduisait la voiture du candidat Lacroix, est mort subitement d'une syncope alors qu'il causait avec un groupe d'amis, sur le trottoir en face même du poll. Il s'effondra soudain; on manda immédiatement le prêtre et le médecin. La mort avait déjà fait son oeuvre. Nous offrons nos plus cordiales sympathies à la famille éprouvée. Cette brusque mortalité a créé un émoi facile à comprendre.

## A Saint-Janvier

Dimanche, 9 mai dernier, nous avions l'honneur d'avoir parmi nous, S. E. Mgr Trudel, évêque de Tabouac, Afrique. A cette occasion une messe pontificale a été chantée. Son Excellence était assistée de plusieurs prêtres, confrères de ce dernier, entre autres, MM. les abbés Philippe Labelle, Donat Bourassa, E. Vaillancourt, S. Cloutier, directeur au Séminaire de Sainte-Thérèse, Emile Léonard, de Saint-Vincent Ferrier, de Montréal, et Jos. Matte.

A cette occasion, M. le notaire J.-M. Vermette, directeur de la Chorale de Saint-Janvier, exécuta avec ses membres la messe suivante: Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus de Leo Delibes, le Credo de Charles Gounod et l'Offertoire, un Ave Maria, de Battman. Les solistes étaient MM. Célestin Desjardins, Arthur Cardinal, Louis Vermette, Lucien Forget, Auguste Desjardins, Mlle Virginie Cardinal touchait l'orgue.

Après la messe, un banquet a été servi chez M. le notaire Vermette, confrère de Mgr Trudel. MM. Frédéric Gascon, Lucien Léveillé, Mlle Corinne Gascon, Adrienne Gascon, Elise Locas et Annette Léveillé servaient les tables.

Le club de base-ball est de nouveau organisé et entrera encore cette année dans la Ligue indépendante du District de Terrebonne, comprenant les clubs suivants: Sainte-Anne, Sainte-Monique, Saint-Augustin, Sainte-Scholastique, Saint-Janvier et Lachute-Royal. La coupe que la Beaver Products a donnée l'année dernière et que le club de Saint-Janvier a remportée pour la dernière saison, est encore en jeu et sera la propriété du Club champion à la fin de la saison.

Mercredi dernier, à l'occasion du Couronnement du Roi, M. J.-M. Vermette, notaire, Stéphane Racine et Lucien Léveillé, chauffeurs, ont voulu célébrer ce jour par une pêche à la truite, avec permis, au lac Noir, à Sainte-Lucie. M. Vermette a profité de ce voyage pour visiter ses beaux-parents.

Dimanche dernier, M. et Mme Armand Lussier sont allés rendre visite à leur fille Aline, à l'École Ménagère Régionale, de Saint-Jacques.

A l'occasion du mois de Marie, les cultivateurs de notre paroisse n'ont pas voulu laisser passer ce mois, puisque c'est une tradition, sans demander à Marie des grâces pour la nouvelle moisson. C'est pourquoi une neuvaine dans le rang Nord, bas de Saint-Janvier a lieu tous les soirs, à la Croix.

## A Val David

Mme Thompson, de Québec et Mlle Lamarche, de Montréal, chez Mme I. Deschamps.

M. et Mme G. Beauchamp, M. et Mme R. Larose et M. et Mme V. Lalonde, chez M. Oscar Lalonde.

M. et Mme J.-L. Dumouchel, de Sainte-Adèle, Mlle D. Dumouchel, de Montréal, chez Mme C. L'Allier.

Mme O. Rivard et M. N. Biron, chez M. A. Saint-Louis et chez les RR. Pères Oblats, à Sainte-Agathe, où ils sont allés visiter leur fils, M. E. Rivard.

M. P. Gaddois chez M. A. Guindon.

Mme Philippe Thivierge et sa fillelette Pierrette, en visite à Montréal chez M. et Mme Emile Dupuis.

M. et Mme W. Blondin, chez M. L. Dubois.

M. L.-J. Gervais, de Tionaga, Ont., chez son père M. L.-T. Gervais.

## A Ferme-Neuve

Mlle Bibiane Beauchamp, de Mont-Laurier, passe quelque temps chez son père M. Frédéric Beauchamp.

M. Arthur Cloutier a passé quelques jours à Sainte-Agathe.

M. Fortunat Meilleur, son fils Gérard, ses filles Marie-Anna et Gertrude, étaient de passage à Sainte-Agathe, dimanche dernier.

M. et Mme Médéric Therrien, leur fils Marcel, M. et Mme Joseph Desjardins, de Barrault (Abitibi), en voyage à Ferme-Neuve, ces jours derniers.

Mlle Marguerite Courtemanche, en fin de semaine à Mont-Laurier.

M. Philippe Marinier, de Montréal, en promenade chez M. Fortunat Meilleur.

M. et Mme Sarto Bastien, Mlle Rose Tassé, de Montréal chez M. Arthur Cloutier.

MM. Polydore Thomas et Damien Labelle nous quittaient ces jours derniers pour chercher de l'ouvrage dans les régions de l'Abitibi.

Mlle Annette Forget est retournée à Saint-Jérôme, après avoir passé trois semaines chez sa sœur, Mme A.-A. Lefort, M. et Mme Joseph M. Albert Nadon, de passage à Montréal et Joliette, ces jours derniers.

Mlle Agathe Millette, de Saint-Jovite, passe quelque temps chez son père M. J.-L. Millette.

Mlle Ida Leduc était de passage à Ferme-Neuve, ces jours derniers.

De passage à Montréal dimanche, M. et Mme Isaie Godmer, Mme Albert Nadon et M. J.-H. Charbonneau.

Ces jours derniers, avaient lieu les funérailles du jeune Ange-Albert Deslauriers, fils de Féréol Deslauriers, décédé à l'âge de 10 ans, après quelques jours de maladie.

## A Saint-Canut

Nous sommes présentement dans la semaine des Quarante-Heures. La chorale des jeunes filles sous la direction de Mlle Yvette Legault, organiste, fait les frais du chant aux offices de chaque jour.

Mme C. Pesant et M. Laurent Pesant, e.e.m., chez M. Aldéric Legault.

Ont passé la fin de semaine parmi nous: M. et Mmes Roger Paradis, Lucien Robert, A. Cyr, P. Lecavalier, M. J. Bariteau, Mlle Dorais, M. Cypriot, Mlle Pat. Dunn, tous de Montréal.

Mlle Geneviève Rochon, de Montréal, cette semaine.

Mlle Yvette Legault, de passage à Sainte-Scholastique, à l'occasion de la réunion des anciennes élèves du Pensionnat Saint-Gabriel.

## A La Minerve

Nous apprenons avec regret la mort de M. Fortunat Duquette, de cette paroisse, décédé samedi dernier, 15 mai, et dont le corps fut inhumé lundi. Il laisse dans le deuil, son épouse, 5 filles et 3 garçons. Le défunt était âgé de 68 ans.

M. Charlemagne Myre a aussi perdu un enfant âgé de 10 mois, décédé dimanche dernier, 16 mai.

Dans le domaine des Sports: Dimanche, le Club Etoile du Nord a remporté la victoire sur le Club de L'Annonciation par un score de 15 à 13, au jeu de ballé molle.

## A Val Morin

Récemment, M. l'abbé Paul-Emile Gauthier, notre curé, se rendait à Saint-Jérôme pour bénir le mariage de Mlle Catherine Gauthier, de Saint-Eustache, fille de M. Emile Gauthier, avec M. Bernard Gauthier, fils de M. J.-Geo. Gauthier, maire de la paroisse Saint-Jérôme.

M. et Mme J. Normandin, de Saint-Jovite, sont revenus dans leur résidence d'été pour y passer la saison.

Mlle Cécile Virol, de Montréal, de passage chez des amis.

Mlle Irène Lapière est revenue de Montréal après avoir visité plusieurs parents.

M. Yvon Robert, le fameux lutteur canadien, au camp Maupas, nous fera le plaisir de nous donner, avec le professeur E. Maupas, une soirée de lutte à la salle paroissiale, dans quelque temps.

Les pluies abondantes que nous avons eues ont beaucoup retardé nos cultivateurs pour travailler aux semences et ont bien détérioré nos chemins.

M. et Mme G. W. Cooke, au lac Normand, du sixième rang de Val Morin, sont arrivés dans leur résidence pour y passer la saison d'été.

M. J. Simonneau, agent de la compagnie des produits Familix, passait dans notre paroisse la semaine dernière.

Plusieurs montréalais sont déjà venus louer certains cottages pour l'été.

## Un cultivateur de La Plaine est attaqué et blessé grièvement

M. Jacques Chaumont, un cultivateur, de Saint-Joachim de la Plaine, se rendait à ses bâtiments, mercredi matin, vers 4 heures, pour donner la nourriture à ses animaux lorsqu'il fut soudain attaqué par un individu qui le frappa sur le crâne à coups de barre de fer.

Après l'agression, il eut assez de force et de courage pour se rendre à sa demeure et le médecin de la famille, appelé aussitôt, déclara que le malheureux souffrait de trois profondes blessures au cuir chevelu. Il a refusé de se laisser conduire à l'hôpital.

La Sûreté provinciale a été alertée et les sergents-détectives Donat Mayer et Legault furent dépêchés sur les lieux.

Après s'être mis au courant des faits, ils firent des recherches et finirent par découvrir un jeune homme de 19 ans, blotti dans une grange. Il fut aussitôt placé sous arrêt et il sera traduit devant le magistrat à Saint-Jérôme, sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait graves sur M. Chaumont.

Le prévenu a donné le nom d'Eugène-Léopold Séguin. On ne connaît pas son adresse.

Les agents ont appris qu'il avait travaillé pendant quelque temps pour la victime, et qu'il avait reçu son congé, samedi dernier. La police suppose que c'est la vengeance qui avait armé son bras.

Dans tous les cas, la Sûreté provinciale continue son enquête dans cette affaire.

## A la Chambre de Commerce de l'Annonciation

L'assemblée régulière de la Chambre de Commerce de l'Annonciation tenue lundi soir dernier dans la salle du Cercle de la Galeté, fut à la fois intéressante et instructive.

M. Damase Lauzon, secrétaire-trésorier, dont le dévouement inlassable apparaît comme modèle pour toutes les nobles causes à servir, fit la lecture des minutes et de toute la correspondance qui suivit les débats, les études de la dernière assemblée.

Il est à noter que le travail de chaque comité a su rapporter progrès, et notre population touche déjà du doigt les fruits sains qui toujours débordent du concours des initiatives bonnes et heureuses.

Le Comité des Marchands semble accepter à l'unanimité la fermeture du commerce le dimanche. Ce geste éminent est le manifeste de hautes convictions. Devant exister sans loi humaine, il mérite chez nous toute notre approbation.

La question du transport par camion, celle de l'achat chez-nous, celle des maisons de gros qui font le commerce en "petit", celle du chômage qui ruine les petits marchands de la campagne et désorganise la vie intime d'autrefois, furent soumises à l'étude et seront au programme des résolutions pratiques jusqu'à ce que nos dirigeants arrivent à atténuer toutes les difficultés qu'elles nous causent.

## ORDRE DU JOUR

M. le Président fait un appel spécial aux membres de la Chambre de Commerce de l'Annonciation.

Exposant que le devoir de cette Chambre est de coopérer effectivement avec les Chambres-sœurs au développement local et général du commerce dans notre province, dans notre pays, il motive que ce travail ne peut s'obtenir que par l'étude sérieuse de tous les problèmes dont notre Chambre sera saisie. Il pose comme objectif le devoir pour chacun de s'aguerir pour être en état de répondre face à face aux pénibles nécessités de la vie journalièrement rencontrées. Pour illustrer sa pensée, il invite M. Céleste Robidoux, négociant et directeur de la Chambre de Commerce de l'Annonciation, à venir sans gêne traiter devant ses confrères le sujet: "Le bois de corde".

Voici les principaux extraits de la conférence de M. Robidoux: "Permettez-moi, tout d'abord, d'offrir mes remerciements à tous les membres présents pour leur marque de dévouement au succès de cette Chambre de Commerce. L'assistance toujours nombreuse à chaque réunion, prouve du désir de tous et de chacun d'en faire un succès."

"Monsieur le Président mérite aussi des remerciements et pour la manière si éclairée avec laquelle il présida nos séances et aussi pour avoir pensé à ces causeries-lectures. Qu'il me soit permis, à l'occasion de son retour de la Floride, de lui dire que nous sommes tous heureux de le revoir parmi nous, afin de considérer longuement aux délibérations de notre Chambre de Commerce."

## LA CIE DES PRODUITS CIMENT

Ed. DROUIN & A. H. McCUBBIN, prop. Établie en 1929 - En face de la Station du C.P.R. SAINT-JEROME, Comté Terrebonne, P. Qué. Téléphones: Manufacture: 324 - Rés. Ed. Drouin: 585



Nous désirons attirer votre attention sur le fait que nos tuyaux de ponceaux sont fabriqués par le procédé de vibration et rencontrent les dernières exigences de l'American Society For Testing Materials. La vignette ci-dessus montre l'essai à l'écrasement fait sur un tuyau de 15 pouces et l'armature employé pour un tuyau de ce diamètre; ce tuyau a résisté à une charge de 4,320 livres au pied courant sans causer de fissures. Les exigences permettent une fissure à 2,625 livres de charge et l'écrasement à 4,065 livres.

Nous ne pouvons vous permettre d'employer un tuyau de qualité douteuse lorsque vous pouvez vous procurer un produit fait d'après les conseils d'un expert. Nous fabriquons les BLOCS DE CONSTRUCTIONS, CHEMINÉES, etc. COTATIONS DONNÉES SUR DEMANDE. Aussi, bon GRAVIER à vendre

# SAVEZ-VOUS QUE

Pontiac est l'auto le moins cher à posséder un

MOTEUR SIX CYLINDRES DE 89 CHEVAUX

Donnant la plus grande mesure de puissance et de souplesse avec la plus grande économie. Le Pontiac est le plus rapide au départ le premier dans l'ascension des côtes.

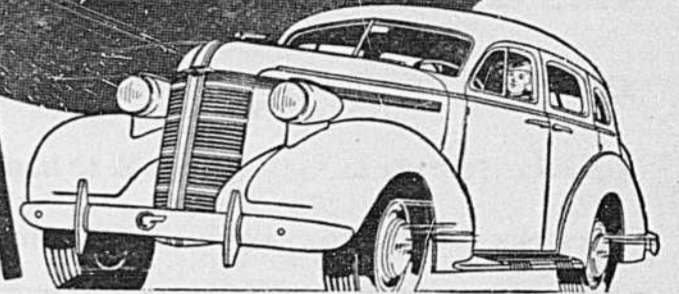
LE MOINS CHER DES AUTOS AVEC -

EMPATTEMENT DE 117 POUCES Pour la spaciosité, l'élégance et le confort.

GENOUX MÉCANIQUES ET DIRECTION CENTRALISÉE Donnant le plus grand confort... et facilitant la conduite.

PISTONS ANOLITE Ils accroissent la durée des coussinets de 150%.

CADRE A QUADRUPLE CANTILEVER, DOUBLE FORCE Donne la fondation d'acier la plus rigide pour la carrosserie Fisher moacrier à toit-tourrelle.



# PONTIAC

S'ORIENTE VERS UN RECORD DE VENTE ET UN BRILLANT AVENIR

C.-A. LORRAIN & FILS

312 rue Saint-Georges Tél. 58 Saint-Jérôme

"Je ne puis passer inaperçu le travail géant que notre secrétaire, M. Damase Lauzon, a bien voulu s'imposer et cela depuis le début de cette organisation: je suis certain de me faire l'interprète de tous pour le remercier comme il le mérite et je souhaite à cette Chambre de le garder longtemps à son poste qu'il remplit avec tant de doigté.

M. Robidoux fit ensuite un exposé de l'industrie du bois de chauffage dans notre province et plus spécialement dans notre comté. Nous remercions que l'espace nous manque ici pour donner le texte de cette causerie qui fut, des mieux appréciées des auditeurs.

Nous avons le plaisir de compter parmi nous, M. Joseph-Henri Desjardins, Maître de Poste de Saint-Jérôme. Il est un enfant de chez nous qui a gagné ses épaulettes. Prié de remercier le conférer, il s'acquitta délicatement de sa tâche.

M. Sylvio Fleurant, représentant de la National Breweries Ltd, nous fit lecture de son travail sur les opérations de sa compagnie dans le Nord. Parlant de la valeur de la bière au point de vue santé et bon goût, il mit si bien l'eau à la bouche de ses auditeurs qu'il mérita l'invitation de le prouver à tous les membres lors de la prochaine assemblée. Il sera certes difficile pour la compagnie de s'en sauver et ce fut "le mot de la fin".

Il faudrait remarquer tous les bons mots dits à l'adresse du président, à l'occasion de son retour de Floride, et pour tout son dévouement.

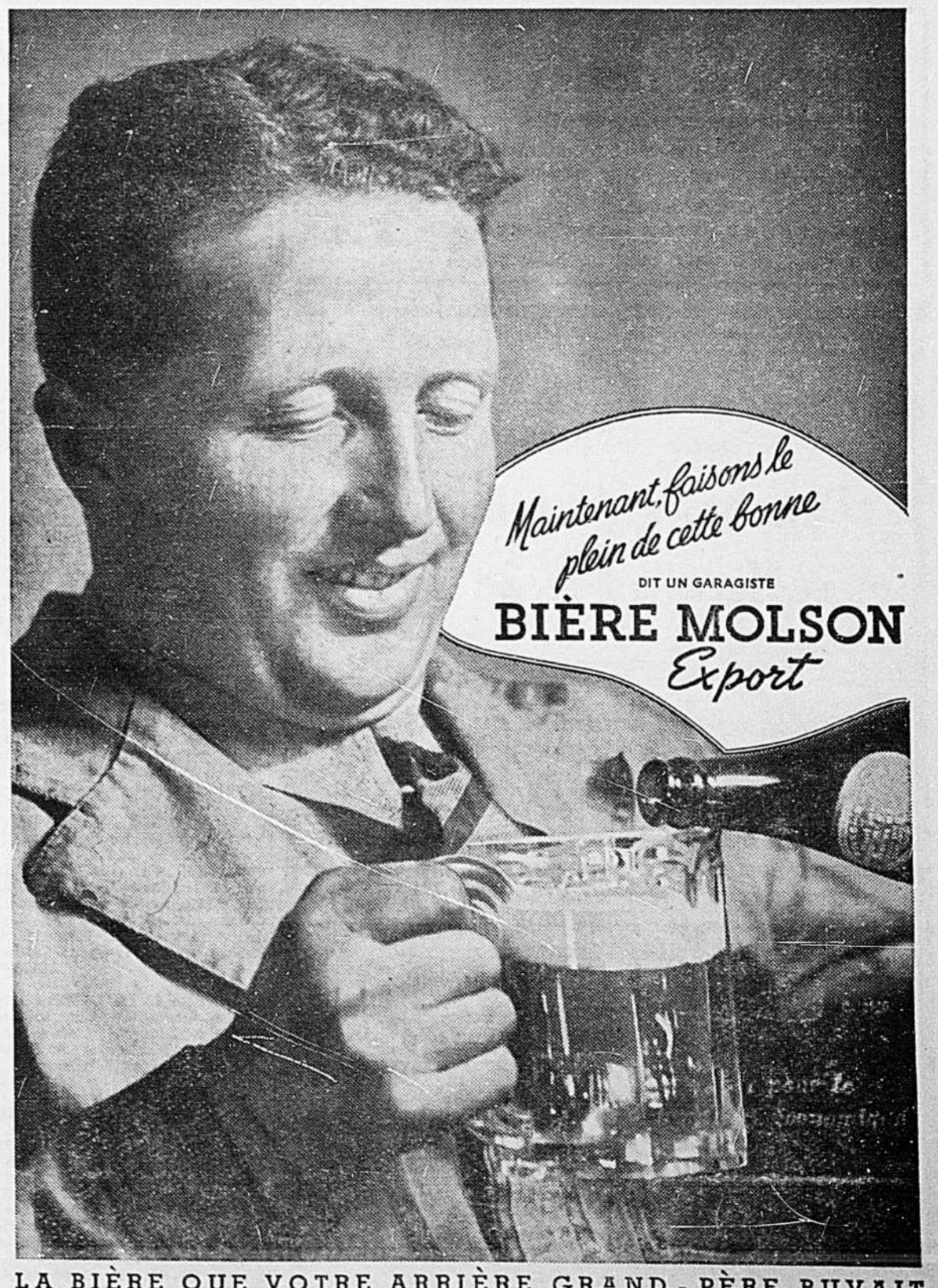
Il en prit le "cash" et sut en donner tout le crédit à chacun des membres de la Chambre de Commerce de l'Annonciation. Dr C.

## THEATRE GEORGES

Sainte-Thérèse

Samedi et dimanche, ce dernier jour en soirée et en matinée, le grand film français: "La Pocharde" avec Germaine Rouer, Jacqueline Daix, Bernard Lancret. C'est un film superbe, le drame affreux d'une mère bafouée par l'opinion publique, mais la Justice lui rendit son nom et ses enfants. Un drame puissant interprété par des artistes. Aussi un film de l'ouest américain et comédies. Les représentations du soir commencent à 8.30 heures (heure avancée).

Mardi soir prochain, programme double français. Une splendide soirée en perspective pour tous les amateurs du cinéma.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT



— Si ma femme reste veuve, ma famille profitera de mes biens; mais si elle convole, qui m'assure que mes enfants continueront d'en jouir? ...

— Notre société, Monsieur! Achetez-leur des rentes viagères garanties; elles sont incassables et insaisissables; ils jouiront donc de vos épargnes le reste de leurs jours.

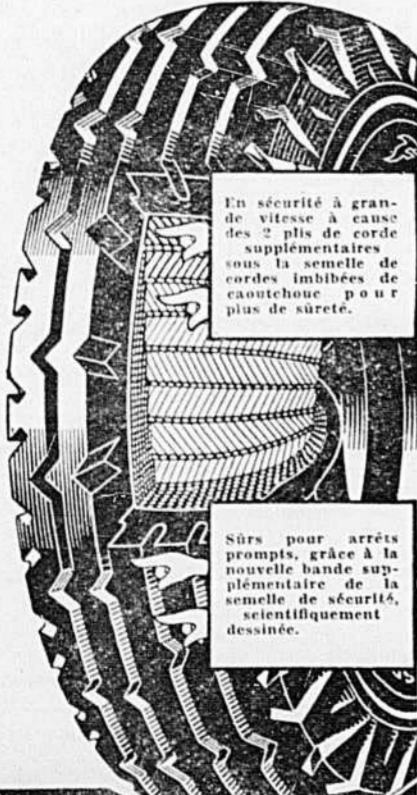
## \* CAISSE \* NATIONALE D'ECONOMIE

ARMAND DESJARDINS 768, Labelle - S.-Jérôme Tél. 177

# En sûreté à n'importe quelle vitesse

Quand vous voyagez avec des pneus Firestone, vous possédez ce qu'il y a de mieux en fait de sûreté, vous pouvez y compter. Ces pneus ont été construits pour les vitesses de pistes de courses et ont été proclamés par les plus fameux coureurs du monde comme les plus forts pneus et les plus sûrs.

Vous ne pouvez pas prendre de chance de conduite à grande vitesse. Faites équiper votre automobile aujourd'hui même par votre plus proche vendeur de Firestone, afin de voyager agréablement et sans crainte.



# Firestone

LES PNEUS "HIGH SPEED"

OSCAR LANDRY, Pharmacien

GRAINES DE SEMENCE

- Betteraves de Detroit, 4 onces 25c la livre 75c
Betteraves, Grand Rouge Mammouth, la livre 40c
Blé d'inde Bantam doré, la livre 25c, 10 liv. 1.90
Carottes Chantenay 1 once 15c - 4 on. 40c - la liv. 1.15
Carottes Longue Orange, 4 on. 35c - la livre 1.00
Céleri, Plume blanche, 1 once 30c - 4 on. 90c - la livre 3.00
Choux Winnigstadt 1 once 20c - 4 on. 50c - la livre 1.85
Chou de Siam Jumbo la livre 45c 10 livres 3.90
Concombre, long vert, 1 once 15c - 4 on. 45c - la livre 1.50
Fèves, cire dorée 1 livre 25c - 5 livres 1.00
Navets, Milan 4 on. 30c - la livre 75c
Navet Poméranien, la livre 40c
Navette Essex, la livre 25c - 5 livres 90c - 20 liv. 3.00
Oignons Wetherfield 4 on. 60c - la livre 1.75
Pois Laxtonian livre 20c - 5 livres 85c
Pois de senteur 1 once 15c - 4 on. 40c - livre 1.00
Radis, bout blanc 4 on. 20c - la livre 60c
Salade, Grand Rapids 4 on. 40c - la livre 1.25
Salsafis 1 once 20c - 4 on. 60c - la livre 1.75
Tabac Comstock Spanish, l'once 85c
Tomates Earliana 1 once 30c - 4 on. 90c - la livre 3.25
Grand choix de légumes, 81 variétés

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges Saint-Jérôme VOISIN DU MARCHÉ

Service de 2 messagers jusqu'à 10 h. p.m.

Tél. 461 et 490

NOUS PRENONS LES COMMANDES POUR BOUQUETS DE NOCES, ETC.

Pour vos imprimés en tous genres

N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER

Imprimerie J.-H.-A. LABELLE, Limitée

Etablie en 1905

303 avenue PARENT - Tél. 12 - SAINT-JEROME

C.-A. LORRAIN & FILS

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile

Bureau existant depuis 34 ans

Tél. No 58 - Saint-Jérôme

GIN CANADIEN

GROIX D'OR

melchers Incontestablement meilleur

London Club Dry Gin MELCHERS DISTILLERIES LIMITED Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

Protégez les vôtres par une Bonne Assurance sur la Vie

Rodrigue Bélanger

Assurances Générales

FEU, VIE, ACCIDENTS ET MALADIE

AUTOMOBILES, PLATE GLASS

Représentant

"CONFEDERATION LIFE ASS."

100, S.-Georges - Tél. 60-J - Saint-Jérôme

Les listes de l'annuaire du téléphone se ferment le 28 mai

Votre nouvel annuaire du téléphone sera prochainement sous presse.

Ce livre, dont on fera la distribution vers la mi-juin, contiendra tous les numéros de téléphone qui ont été changés pour s'adapter aux besoins du nouveau réseau de téléphone qui dessinera bientôt Saint-Jérôme.

Si vous désirez apporter des changements ou des modifications à vos inscriptions actuelles, prière de nous aviser avant vendredi, 28 mai.

J. J. MORRIN,

Gérant.

Au conseil municipal

A la dernière session du conseil municipal, les questions suivantes ont été à l'ordre du jour :

Reconstruction du pont Drouin La ville a adressé une requête au gouvernement provincial lui demandant de bien vouloir considérer immédiatement la demande d'octroi qui a été faite déjà pour la reconstruction du pont Drouin. Ces travaux seraient entrepris en vue de remédier au chômage.

La taxe d'eau M. Rosaire Labelle a été engagé pour faire le recensement ainsi que le relevé pour la perception de la taxe d'eau dans la ville de Saint-Jérôme. Il sera sous la direction et la surveillance du greffier de la ville.

Mise en opération du concasseur Le concasseur de la ville a été remis en opération depuis le 13 mai dernier, en vue de procurer du travail aux chômeurs de notre ville.

Pavage de rues Encore dans le même but, l'ingénieur a été chargé de préparer un estimé pour le pavage au bitume tel que fait pour les rues Saint-Joseph, Laviolette, Brière et autres, pour les rues suivantes : Parent, jusqu'à extrémité est, Boulevard Melançon dans toute sa longueur, avenue du Palais, à l'est de la voie du Pacifique Canadien, rue Fournier, avenue Nantel, rue Saint-Faustin, à l'ouest de la rue Labelle, rues Oulmet, Saint-Edouard, Desjardins, Saint-Hubert, entre Saint-Léandre et Labelle, Saint-Léandre, entre Saint-Faustin et Saint-Hubert, et la rue Saint-Jovite.

Ces travaux pourront être payés au moyen d'un emprunt spécialement contracté par la ville à cette fin.

Tag-Day pour l'hospice Une quête publique (Tag-Day) sera organisée au profit des oeuvres de l'hospice, pour les samedi et dimanche, 29 et 30 mai.

Avis de règlement Un avis de règlement concernant la construction d'un égout sur la rue Labelle sera donné à la prochaine session.

M. l'échevin Jérémie Labonté proposera aussi un règlement à l'effet de prohiber l'emmagasinement de rebuts inflammables dans des entrepôts, pour prévenir les incendies.

M. l'échevin Léopold Nantel proposera également un règlement à l'effet de permettre aux résidents de la ville de garder une ou deux vaches sans être considérés comme laitiers.

Licences d'autobus La ville a adopté un nouveau règlement fixant à \$25.00 la licence annuelle d'autobus dans Saint-Jérôme.

Chronique judiciaire

La cour de magistrat a siégé sous la présidence de Son Honneur le juge Lalonde en attendant plusieurs causes d'importance secondaire. Plusieurs condamnations pour infraction à la loi du Revenu, des licences, etc., ont été prononcées. Certains prisonniers ont été condamnés au temps fait seulement. Le prochain terme aura lieu dans la semaine du 21 juin.

Un accident au pont de La Chapelle

Dimanche dernier, un malheureux accident d'automobile est arrivé près de Saint-Jérôme, au pont de La Chapelle. Mlle Hélène Chartrand, âgée de 23 ans, de 7820 rue Béri, à Montréal, ainsi que son frère, Georges, âgé de 26 ans, ont dû être transportés à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, après avoir reçu les soins d'urgence du Dr Duval, à Saint-Jérôme. La jeune fille souffrait de contusions cérébrales jugées graves, tandis que son frère a eu le bras gauche fracturé.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

NOUVEAU TARIF 2 sous le mot, minimum 40c, ou 3 insertions pour \$1.00.

A VENDRE Poussins d'un jour, certifiés par le Ministère de l'Agriculture de Québec. Race P. R. B. S'adresser LA COOPERATIVE AGRICOLE DE LAURIERVILLE P. Qué.

A VENDRE Lot de terre, non bâti, site idéal, rue Melançon, entre les rues Parent et du Palais, Saint-Jérôme.

Aussi, un bon de \$100.00 sur l'achat d'un automobile Ford neuf, 1937, selon le choix. Vendra bon marché. S'adresser à J.-W. Cyr, 343 Ave Parent, Tél. 225, Saint-Jérôme.

PERDU Un chapelet en perles lilas, monté en or, perdu le jeudi, jour de l'Ascension, à l'église, ou bureau de poste ou sur l'avenue Parent. Rémunère à qui le rapportera au bureau de "L'Avenir du Nord", 303 avenue Parent, Saint-Jérôme.

CLINIQUE PRIVEE Mlle Bernier, G.M.G.E. Les patients sont accueillis sur leur demande. Les médecins peuvent aussi y envoyer leurs cas spéciaux. Salle d'opération d'urgence, cas mineurs. Maternité. Convalescents. Adressez-vous au No 444 Avenue Parent, Tél. 577, Saint-Jérôme.

SERVANTE DEMANDEE Fille demandée pour une maison privée, à Montréal. Bon salaire. Pas d'enfant. S'adresser à Boite Postale 62, Sainte-Thérèse.

SERVANTE DEMANDEE Servante d'expérience demandée. S'adresser à R. Castonguay, Maison R. Castonguay, Saint-Jérôme.

DEMANDE Homme demandé pour territoire Rawleigh profitable. Clientèle établie. Doit être satisfait de gagner \$30.00 par semaine pour commencer. Ecrivez Rawleigh, Dept MI-605-101-E, Montréal, Canada.

Nouvelles de Saint-Jérôme

S. E. Mgr Trudel à Saint-Jérôme

Dimanche dernier, en la fête de la Pentecôte, S. E. Mgr Guillaume Trudel, vicaire apostolique de Tabor, a chanté en l'église de Saint-Jérôme, sa première messe pontificale. Il était assisté de M. l'abbé Philippe Labelle. Les diacres d'honneur étaient MM. les abbés C.-E. Desmarais et J.-E. Lafortune; les diacre et sous-diacre d'office, MM. les abbés A. Robillard et C. Mayer, et le cérémoniaire, M. l'abbé Paul Labelle. M. le curé Emile Dubois a souhaité la bienvenue à Mgr Trudel, qui, dans une courte allocution, a parlé de sa mission de Tabor.

Au chœur, on remarquait les RR. PP. Bédard, père blanc d'Afrique, de la maison de Montréal et Alphons-Marie Forget, O.P. Mme Edouard Trudel, de Saint-Jérôme, sœur de Son Excellence, assistait à la messe avec sa famille, comme invités d'honneur.

Après la messe un dîner fut servi au presbytère. Outre Mgr Trudel et le curé, les convives étaient : les RR. PP. Bédard et Forget, MM. les abbés Lafortune, Desmarais et Labelle, et MM. les vicaires de la paroisse.

Dimanche soir, Madame Edouard Trudel, de Saint-Jérôme, a reçu à dîner, outre les membres de sa famille, M. le curé Emile Dubois, le R. Père Bédard, M. l'abbé Philippe Labelle, du séminaire de Sainte-Thérèse et M. l'abbé Paul Labelle.

Kermesse-exposition Une grande kermesse-exposition industrielle et commerciale pour la région, sera tenue à l'arena Saint-Jérôme, du 4 au 13 juin prochain.

Cette kermesse-exposition sera sous le patronage de M. le curé Emile Dubois.

L'exposition sera tenue à l'intérieur de l'arena et un certain nombre de kiosques ont été retenus à date par les exposants, industriels et marchands.

La kermesse ainsi que le programme qui sera édité à cette occasion, sera au profit des oeuvres paroissiales, et une grande part des bénéfices sera remise à la conférence Saint-Vincent de Paul qui s'occupe des familles indigentes de notre ville.

Exposition des travaux du patronage de Notre-Dame du Bon Conseil Samedi et dimanche, dans l'après-midi et la soirée l'exposition des travaux des élèves qui ont fréquenté le patronage du Foyer Notre-Dame du Bon Conseil sera ouverte au public, dans le sous-sol de l'église. Tous seront les bienvenus.

On pourra y admirer des travaux de couture, fantaisie, métier, cuisine, etc.

La fête de Dollard Lundi, fête de Dollard, et en même temps, fête de la Reine, est fête légale. La plupart des bureaux publics seront fermés.

Une quête publique (Tag-Day) au profit des Scouts, a été organisée pour ce jour-là, à Saint-Jérôme.

"Tag Day" pour l'hospice

Une quête publique est organisée par les dames, au profit de l'hospice Saint-Jérôme, pour les samedi et dimanche, 29 et 30 mai prochain. On sollicitera des oboles pour les oeuvres de cette institution qui méritent notre générosité. Les jeunes solliciteuses ont droit aussi à notre meilleure attention. Recevons-les aimablement et donnons-leur selon nos moyens.

Le lundi soir, 31 mai, les jeunes filles qui se seront dévouées à l'organisation sont invitées à se rendre à l'hospice où leur sera donné le compte-rendu de la quête et où une joyeuse surprise leur est réservée.

Chez les Chevaliers de Colomb

Dimanche, 23 mai, M. Albert Thinel, grand chevalier du Conseil Saint-Jérôme et M. J.-E.-F. Lebeau, chancelier au même Conseil, seront délégués à la convention du Conseil d'Etat qui sera tenue à Granby.

Mercredi soir prochain, 26 mai, à 8 heures, une assemblée régulière de tous les membres sera tenue aux salles du conseil, à Saint-Jérôme. Tous les membres sont cordialement invités à y assister.

Une clinique privée à Saint-Jérôme

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Bernier, garde-malade, vient d'ouvrir une clinique privée, à Saint-Jérôme, au no 444, avenue Parent, où tous les patients seront acceptés. Il y aura également une salle d'opération d'urgence, pour les cas mineurs, maternité, etc. On y recevra également les convalescents.

Séance au collège le 8 juin prochain

Nous donnons ci-après le résumé du deuxième acte du grand drame "VENDEE", qui sera donné au collège, le mardi, 8 juin prochain, à 8 heures 15, heure avancée :

La tour du château - Jacques, petit René et deux fermiers du Marquis de Vaubert, sont en prison. - Les Mayençais sont vaincus. - Duverger essaie de briser les barreaux de la lucarne pour fuir. - Dans la campagne un inconnu regarde avec attention la tour. - Duverger lui fait signe en agitant son mouchoir. - Laune entre et essaie de nouveau, mais en vain de leur arracher le secret du trésor. - Petit René dort sur les genoux de son grand-père. - 9 heures, cris de chouette et chant de signalement.

Un paquet enveloppé tombe par la lucarne. - Une lime et une corde s'y trouvent. - Duverger lime un des barreaux. - Au moyen de la corde on descend petit René par la lucarne. - Cris au dehors, coups de feu. - On retire la corde, mais pas de petit René. - On soulève une trappe et Guerin se glisse par l'ouverture. - Baril de poudre découvert, coups de pioche dans la muraille. - Cris à l'intérieur. - Laune est terrassé par Duverger. - En un tour de main il est baïonné, lié et descendu dans la cave. - Coups plus rapprochés dans la muraille. - Poussées et coups violents dans la

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT L. L. Legault, C. R. Guy Legault, B.A., L.L.B. Requêteur officiel du District de Terrebonne AVOCATS et PROCUREURS Téléphone 60 - Boite Postale 93 LACHUTE

AVOCAT

JOSEPH FORTIER AVOCAT 349 rue LABELLE SAINT-JEROME Tél. 258 & 201 - Case postale 538

AVOCAT

DEMERS & RAYMOND AVOCATS Me Maurice Demers Me Raymond Raymond Tél. 310 306, Saint-Georges, S.-JEROME Bureau à SAINTE-AGATHE 7 rue Albert - Tél. 185

MEDECIN

GASTON GIBEAULT AVOCAT de Bourassa & Gibeault Tél. 60 - 5 rue Préfontaine SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MEDECIN

Dr Bruno Rochon MEDECIN-CHIRURGIEN Rayons X et traitements électriques 307, S.-Georges Consultations : Saint-Jérôme 2 à 4 & 7 à 8 p.m. Tél. 280 Excepté le dimanche

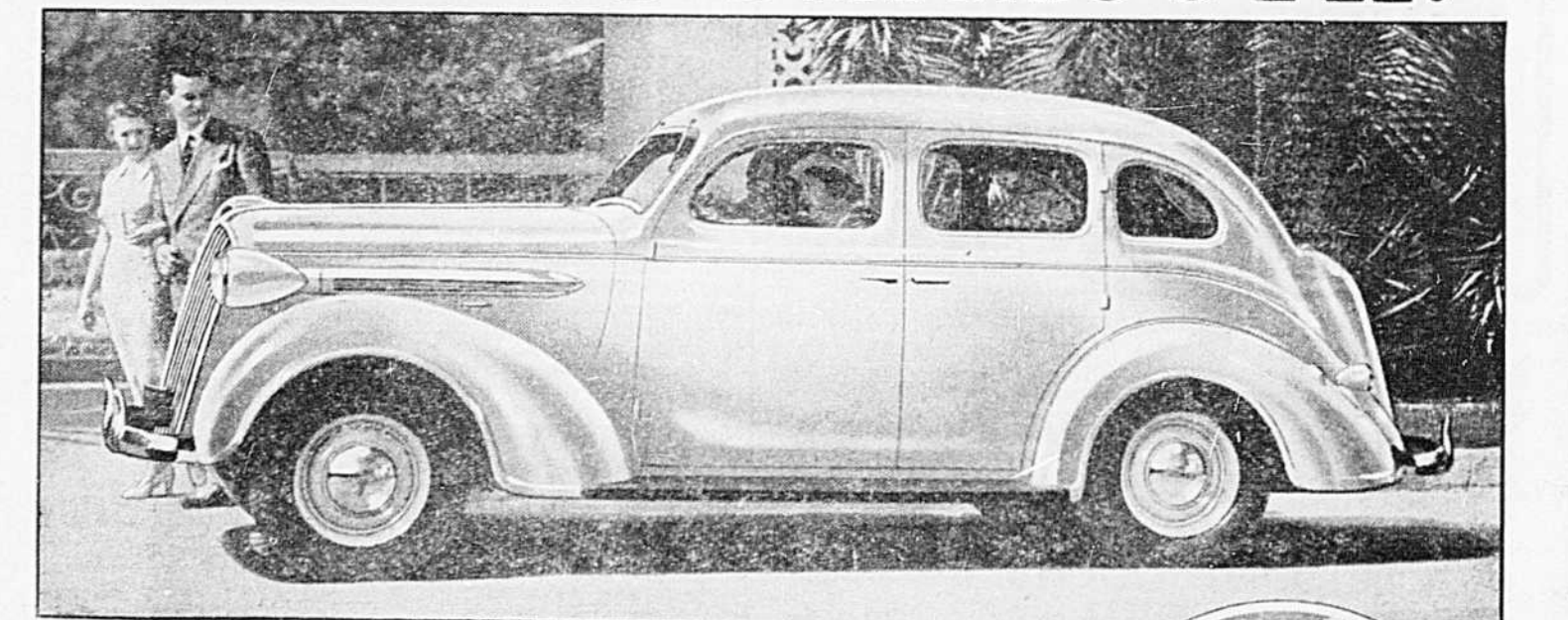
NOTAIRE

Jules Jarry NOTAIRE Bureau à Saint-Jérôme du mercredi soir au lundi soir 330 rue Saint-Georges, (En face du Marché) Le soir : 309 rue Melançon, Tél. 53 A Saint-Sauveur des Monts : chez M. Adolphe Bélanger, sec.-trés. le jeudi après-midi

OPTOMETRISTE

HENRI J. LEJOUR Optométriste-opticien EXAMEN DE LA VUE Téléphone 117 317 rue SAINT-GEORGES, SAINT-JEROME

SUIVEZ LE COURANT VERS L'ÉLÉGANTE PLYMOUTH!



Étudiez la Nouvelle Tendance En Fait d'Achat!

ORGUEILLEUX DE LA BEAUTE DU PLYMOUTH! - Dans cette longue Parade de Plymouthistes il se trouve des gens de haute société qui voient dans leur voiture nouvelle la distinction qui convient à leur rang - le luxe et le confort d'une grosse voiture sans le châtiment du prix! GROS ET VASTE - Ces deux adjectifs expliquent la popularité grandissante du Plymouth. Sièges avant larges de 47", banquettes arrière 48 1/2". C'est dire que rouler c'est se reposer! FAMEUX ROULEMENT FLOTTANT! - "C'est la qualité de son roulement qui me l'a fait acheter", disent les Plymouthistes. Répartition perfectionnée du poids, le moteur et la banquette arrière étant encore plus à l'avant... ressorts plus longs et plus flexibles... amortisseurs hydrauliques type-avion à double effet... trois raisons qui expliquent le Roulement Flottant. CARACTERISTIQUES DE SECURITE - Les caractéristiques de Plymouth en fait de sécurité lui valent bien des votes. Carrosserie tout-acier... verre incassable dans toutes les glaces... intérieur avec tableau de bord sécurité, et en plus, freins hydrauliques Chrysler à pression égale et double effet... autant d'avantages qui militent en faveur de Plymouth. BAS FRAIS D'OPERATION - Les propriétaires disent faire de 21 à 27 milles par gallon d'essence et une épargne de 20% en huile. Ils ajoutent que le Ply-

PLYMOUTH Conçu POUR LA Valeur! JOS GAUTHIER, Distributeur Tél. 66 92-102 rue SAINT-GEORGES SAINT-JEROME